République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Et de la Recherche Scientifique



Faculté de Technologie Département d'architecture et de l'urbanisme

Thème:

Evaluation des perceptions des usagers et de l'acteur professionnel pour un meilleur espace public

-Cas du parc de loisir Ali Vava à Béjaia-

 ${\mathcal M}$ émoire pour l'obtention du diplôme de ${\mathcal M}$ aster II en ${\mathcal A}$ rchitecture

« \mathcal{A} rchitecture, \mathcal{V} lle et \mathcal{T} erritoire »

Préparé par :

Mlle. REMILA Kamília

Mlle. SADI Aldjía

Mlle. SADOUN Salma

Encadrées par :

M. YAYA Tsoufik

Membres de jury:

M. CHABANF Djamel M. MERZEG Abdelkader

 \mathcal{A} nnée \mathcal{U} hiversitaire : 2016-2017

Remerciements:

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrons témoigner toutes nos reconnaissances.

Avant tout Nous tenons nos remerciements au dieu ALLAH tout puissant de nous avoir donné la force et le courage.

Ensuite nous voudrons adresser toutes nos gratitudes à notre encadreur Mr. Yaya pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter nos réflexions, et aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre mémoire.

Nous désirons aussi remercier les professeurs du département d'architecture de Bejaia, qui nous ont fourni les outils nécessaires à la réussite de nos études universitaires.

Nous voudrons exprimer notre reconnaissance envers les amis et collègues qui nous ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de notre démarche.

Dédicace:

Je dédie ce modeste travail

À ma famille et particulièrement à ma mère et à mon père, pour les valeurs que vous m'avez inculquées et la confiance que vous m'avez accordée depuis mon jeune âge, puisse dieu tout puissant vous garder et vous procurer santé et bonheur.

À mes frères et surtout à mon grand père adoré pour l'immense tendresse dont tu m'as toujours su me combler.

À mes chers amis.

À toutes les personnes croisées en chemin, m'ayant fait part de leur aide, de leurs conseils et de leur soutien, je voudrai tout simplement vous dire merci.

REMILA Kamilia

Dédicace:

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, c'est tous simplement que : Je dédie ce mémoire:

À Mes chers parents pour leur patience, leur amour, leur soutien et leurs encouragements,

À ma sœur et à mes deux frères,

À toute ma famille,

À mes amies et camarades,

À tous mes enseignants depuis mes premières années d'études,

À tous ceux qui me sont chers et que j'ai omis de citer.

SADI Aldjia

Dédicace:

Je dédie ce travail:

À mes chers et respectueux parents vraiment aucune dédicace ne saurait exprimer mon attachement, mon amour et mon affection, je vous offre ce modeste travail en témoignage de tous les sacrifices et l'immense tendresse dont vous m'avez toujours su me combler,

Puisse Dieu tout puissant vous garder et vous procurer santé et bonheur,

À ma famille en témoignage de mon profond respect.

À mes deux frères et à ma sœur

À mes grands-parents

À mes tantes et oncles

Et à mes amis et camarades du groupe.

Résumé:

Notre travail est axé sur la thématique de la perception et la représentation de l'espace public chez l'architecte et les usagers et ce là dans le cadre du nouvel aménagement du parc de loisir Ali Vava à Bejaia. Le but est de tirer les principales leçons d'aménagement des espaces publics à travers les représentations des usagers qui doivent être prises en considération dans les aménagements futurs par les acteurs professionnels.

Afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de départ, nous avons d'abord effectué dans la partie théorique une recherche sur les différents concepts liés au thème et à travers lesquels nous avons pu tirer les critères de la représentation qui nous ont servis de base pour la construction de nos outils. Ensuite, dans la partie pratique nous avons effectué notre enquête sur terrain (cas du parc de loisir Ali Vava) pour mesurer les représentations que se font les acteurs à travers le questionnaire destiné aux usagers, et l'entrevue pour l'architecte et le maitre d'ouvrage. Les résultats de l'enquête nous ont révélé une divergence au niveau des représentations des usagers d'un coté et de l'architecte et le maitre d'ouvrage d'un autre coté.

Mots clefs : perception / représentation / Les espaces publics / aménagement / usagers / Acteurs professionnels.

Summary:

Our work focuses on the theme of perception and the representation of public space to the architects and the users, within the framework of the new planning of the Ali Vava leisure park in Bejaia. The goal is to draw key lessons for the planning of public spaces through the representation of users that should be taken into account in future planning by the architect.

In order to confirm or invalidate our initial hypothesis, we first carried out in the theoretical part a research on the various concepts related to the theme and through which we were able to draw the criteria of representation that served as a basis for us for the construction of our tools. Then, in the practical part, we carried out our field investigation in the case of the Ali Vava leisure park to measure the representations that the actors make through the questionnaire intended for users, and the interview for the architect and the owner of the project. The results of the survey revealed a divergence in the representations of users and professional actors of space.

Key words: perception / representation / Public Space / planning / Users / professional actors of space.

ملخص:

يركز عملنا على موضوع تصور وتمثيل الأماكن العامة عند أصحاب المصالح المهنية والمستخدمين، وهذا في إطار التخطيط الجديد لحديقة الترفيه علي فافا في بجاية. الهدف هو استخلاص العبر الرئيسية لتخطيط الأماكن العامة من خلال تمثيل المستخدمين الذي ينبغي أن يؤخذ بعين الاعتبار في التخطيط المستقبلي من قبل مختلف الجهات المهنية.

لتأكيد أو دحض فرضيتنا الأولية، أو لا قمنا بعمل بحث حول مختلف المفاهيم المتعلقة بالموضوع والتي من خلالها توصلنا لمعابير تمثيل الأماكن العامة التي كانت الركيزة لبناء أدواتنا. ثم في الجزء العملي أجرينا مسح ميداني لحديقة الترفيه علي فافا لقياس تصورات الجهات الفاعلة في الاستبيان للمستخدمين، والمقابلة للمهندس المعماري وصاحب المشروع. وكشفت نتائج الاستطلاع اختلافا في التصور لدى المستخدمين من جهة والمهندس المعماري وكذا صاحب المشروع من جهة أخرى.

الكلمات المفتاحية: تصور / تمثيل/الأماكن العامة /التخطيط/ المستخدمين / أصحاب المصالح المهنية

Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Résumé

Chapitre Introductif	1
Introduction générale	
Problématique	
Hypothèse	
Etat de l'art 'les recherches sur les représentations de l'espace urbain	
Méthodologie de recherche	
Structure du mémoire	
Organigramme du mémoire	7
PARTIE THEORIQUE	
CHAPITRE I: De la perception à la représentation	
Introduction	8
A. LA PERCEPTION	8
1. Définitions de la perception	8
2. La perception de l'espace	9
3. Les trois niveaux de perception de l'espace	10
3.1. Le niveau du réel	10
3.2. Le niveau de l'imaginaire	10
3.3. Le niveau du symbolique	10
B. LA REPRESENTATION	11
1. Définitions de la representation	
1.1. Les représentations comme produit et processus	
1.2. Les représentations comme produit	
1.3. Les représentations comme processus	
2. L'émergence et l'évolution du concept de la représentation selon	
2.1. L'approche initiale	
2.2. L'apport de la psychologie	
2.3. Représentations et psychologie sociale	
3. L'étendu du concept de représentation	
4. A quoi sert d'analyser des représentations d'un espace	
5. Les types d'étude des représentations selon les objectifs de la recl	

5.1. Les études à visée descriptive	16
5.2. L'objectif d'élucidation	16
5.3. L'étude comparative	
5.3.1. Les représentations synchroniques	16
5.3.2. Les représentations diachroniques	16
6. Les composantes de la représentation	17
6.1. Les cognitions descriptives	17
6.2. Les Cognitions évaluatives	17
6.3. L'espace des attentes	17
7. Les critères de la représentation de l'espace public	17
7.1. Les valeurs de l'espace public	17
7.2. L'évocation de l'espace public	17
7.3. Les désirs	18
7.4. Le jugement	18
Conclusion	18
CHAPITRE II : L'espace public et la représentation	
Introduction	19
A. Généralités sur les espaces publics	19
1. Définition de l'espace public	19
2. Formes de l'espace public	20
3. Le parc comme forme de l'espace public	20
4. Les enjeux de l'espace public	20
4.1. La mobilité	20
4.2. Les usages publics	21
4.3. La sociabilité	21
4.4. L'identité	21
5. Rôles de l'espace public	21
5.1. Un élément structurant dans la ville	21
5.2. Un lieu de mixité et de cohésion sociale5.3. Un lieu de mise en scène de la vie de la collectivité	22 22
3.3. On neu de mise en scene de la vie de la conectivite	22
B. Les représentations au sein des espaces publics	22
1. Rôles de la représentation dans l'appropriation des espaces publics	22
2. Les besoins des usagers	24
2.1. Les besoins de confort physique	24
2.2. Les besoins de confort psychologique	24
2.3. Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux	25 25
2.4. Aspirations relatives au déplacement et au commerce	25 25
3. L'aménagement de l'espace public	25 26
4. Les acteurs de l'espace public 4.1. Les acteurs économiques	26 26
4.1. Les acteurs economiques 4.2. Les acteurs politiques	27
4.2. Les acteurs pontiques 4.3. Les acteurs professionnels (les professionnels de l'espace)	27
4.3.1. Les urbanistes	27
4.3.2. Les architectes	27
4.3.3. Les paysagistes	27
	•

28
28
28
29

8. Exemple d'aménagement d'un parc urbain avec la concertation des c (Parc urbain de Brossard, Canada) Conclusion	citoyens 29 32
PARTIE PRATIQUE	
Introduction	33
A. Analyse du cas d'étude : le parc de loisir Ali Vava	33
1. Le choix du cas d'étude	33
2. Présentation du parc	33
2.1. Situation géographique	33
2.2. Accessibilité au parc	34
3. Aperçu historique	34
4. Proposition du POS pour l'aménagement du parc	35
4.1. L'unité lacustre	36
4.2. La zone d'aménagement	36
5.Etat des lieux du parc	36
B. Les outils d'investigation	37
1. Les différents outils de mesure des représentations en général	37
1.1. L'entrevue	37
1.2. Le questionnaire	38
1.3. La carte mentale	39
2. Le choix de l'outil d'investigation sur terrain	40
2.1. Le premier échantillon	40
2.2. Le deuxième échantillon	4(
3. Les critères de la représentation et les questions qui leurs correspond4. Structure du questionnaire	ndent 41 42
C. Résultat et discussion, analyse et interprétation	42
1. Déroulement du questionnaire	42
2. Résultats du questionnaire	43
3.Déroulement de l'entretien	51
4.Résultats de l'interview	52
5.La synthèse générale	53
Conclusion	56
Conclusion générale	57
Bibliographie	
Liste des figures	
Liste des tableaux	

Annexes

Chapitre introductif

Introduction générale:

La ville est un environnement artificiel, matériel et immatériel, créée par les humains afin de répondre à leurs besoins où plusieurs dimensions à la fois institutionnelles, sociales, physique, affective et symbolique s'y rattache et c'est là, toute la richesse de son ambiguïté qu'aucun autre mot ne semble en mesure de recouvrir. De nombreux auteurs ont tenté de définir la ville dont Françoise Choay¹ qui la désigne comme étant un lieu, un support statique où l'échange de biens d'informations et d'affects s'y engage. La ville est aussi selon Saidouni.M² un lieu où les groupes sociaux divers aux intérêts multiples et contradictoires se concentrent, un lieu où ses rues, ses jardins et ses places sont des lieux d'exception de l'architecture et de la vie quotidienne des citadins. Et malgré son exposition aux nombreuses métamorphoses et transformations urbaines, elles restent tout de même identiques dans leurs composantes. En effet dans ce grand système cohabitent des espaces privés et publics, ces derniers jouent un rôle prépondérant dans la création d'une meilleure qualité de vie.

A cet effet, L'espace public représente alors, dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. De manière générale, ils appartiennent soit à l'État (domaine public, espace public), soit à aucune entité juridique et morale de droit ou, exceptionnellement, au domaine privé. Aujourd'hui, la définition juridique ou partagée de l'espace public a beaucoup évolué dans l'espace et dans le temps, et continuera d'évoluer. Plusieurs auteurs ont donné des définitions à l'espace public dont Philip Panerai qui selon lui « L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation »³, qui doivent y trouver leur place. Mais son rôle ne se limite pas seulement à la distribution et à la circulation. Le plus important est que ces espaces sont comme des poumons dans la ville ils sont le support du relationnel et de la socialisation. C'est pour cette raison que les professionnels de l'espace se doivent de créer des lieux accueillant, et originaux, au sein desquels les habitants de la ville aimeront se retrouver, pour discuter, faire des rencontres, jouer, découvrir. Donc l'élaboration de tout projet urbain se doit de répondre et de satisfaire les besoins du citadin, hors pour cela il ne suffit plus de prendre en compte des dimensions objectives il est nécessaire de tenir compte des

-

¹ Cité dans le cour :ALILI Sonia, *la ville : approche théorique et concept*, université Abderrahmane Mira, page 2.

² SAIDOUNI, M, 2002, cité dans : BADACHE Halima, *L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra*, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider, Juin 2014, p15.

³ Cité dans : BADACHE Halima, *L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra*, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider, Juin 2014, p15.

subjectives pour mieux cerner le rapport entre homme et espace. Selon Antoine BAILLY : « Ce sont les relations subjectives de l'homme face à son milieu qu'il convient d'analyser de manière approfondie pour comprendre l'image de la ville »⁴.

La subjectivité de l'homme a été étudiée pour la première fois dans la recherche en sciences humaines, mais ce champ est actuellement réinvesti par les sciences techniques. Il s'agit d'un nouveau courant de pensée de plus en plus adopté et qui prend en compte la subjectivité dans l'approche des problématiques socio-spatiales. Ainsi, l'identification et la lecture des perceptions de l'espace, permettent de faire une meilleure compréhension des logiques qui motivent les individus, et parmi les précurseur de cette notion dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme Kevin Lynch lorsque il a procédé à l'étude de la perception des trois villes américaines, Boston, Los Angeles et jersey city.

Depuis l'avènement du développement durable cette tendance prend de plus en plus d'ampleur dans le monde, de plus en plus de pays, notamment les pays européens et surtout le Canada, s'intéressent à la perception des gens sur les espaces publics, les citoyens ont davantage l'opportunité de s'exprimer au sujet des projets qui leurs sont proposés. Pour les responsables municipaux, les architectes et urbanistes, les diverses formes de consultation constituent une occasion d'en apprendre plus sur leurs besoins, désires et sur les manquent qui constituent un problème au bon déroulement de la vie du quartier. Et aujourd'hui même dans le contexte algérien on accorde une importance à la protection et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie urbain. En effet, on commence de plus en plus à consacrer d'importants budgets pour la construction et l'entretien des espaces publics pour améliorer le cadre de vie des citadins. « Cet intérêt est renforcé par l'apparition et l'approbation de lois qui intègre le développement durable comme clefs de toutes interventions en ville, une notion à la mode, cet intérêt est aussi palpable dans les lois sur la ville 06/06 du 20/02/2006 portant sur la ville et le développement durable »⁵.

L'amélioration urbaine est l'une des opérations issues de cette loi, qui a pour but la promotion des espaces publics de qualité, et revoir la manière dont ils sont produits, interprétés par une volonté d'intégration des facteurs locaux de chaque région mais aussi et surtout l'intégration de l'aspect social.

_

⁴BAILLY Antoine, « *La perception de l'espace urbain : Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique »*. 1977. P.13.cité dans : BENDADA Fatima Zohra, Les espaces verts publics d'Alger centre entre représentation sociale et pratiques sociales, Mémoire de magister en architecture, Alger, EPAU, Septembre 2014, p.3.

⁵ KAOUCHE Imane, BOUSSOUALIM Aicha, À la recherche des qualités du vécu des espaces publics ; cas des places publiques en Algérie, Courrier du Savoir, Décembre2015, N°20, p.109-118. disponible sur : http://virtuelcampus.univ-msila.dz/inst-gtu/wp-content/uploads/2016/07/Kaouch-et-Boussoualim-CS2015.pdf

A cet effet nous avons commencé à nous interroger si dans la réalité algérienne les architectes et urbanistes ou d'une manière générale les professionnels de l'espace prennent en compte les dimensions subjectives.

Problématique:

Selon les pratiques qu'il accueille et la perception que l'on en a, chaque espace peut paraître accueillant ou repoussant, confortable ou étriqué, beau ou laid. Donc, l'enjeu majeur de l'aménagement d'un espace public s'agit bien de faire de l'espace public un lieu réellement habitable, confortable, agréable à parcourir et à regarder, un espace où l'on se sente accueilli et protégé, que l'on soit piéton, en fauteuil roulant, cycliste, ou automobiliste. Mais pour ce faire, s'en tenir qu'à l'avis des spécialistes n'est plus suffisant, l'association des habitants à toutes les phases du projet d'aménagement est primordiale car à la fin cet espace serra occupé par eux.

A cet effet, le choix de l'espace public a étudié s'est porté sur l'un des espaces de la ville de Bejaia, qui est le parc Ali Vava plus connu sous le nom du « lac de Mezaya ». Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce parc sont le fait qu'il soit, un élément fondateur de l'identité de la ville. En plus d'une fonction urbanistique, dans le sens où il joue un rôle aérant et structurant au sein du tissu urbain. Mais les attraits qui nous ont le plus poussé à s'intéresser à ce parc est le fait qu'il soit l'objet de plusieurs aménagements dans le temps et ce depuis l'année 1988, mais ces aménagements se soldent toujours en échec, et le parc est aussitôt laissé à l'abandon et devient un refuge de délinquance et de débauche, et le fait qu'il soit aussi l'objet d'un réaménagement actuel.

Donc, nous voulons par cette étude s'intéresser si les citoyens et usagers sont impliqués dans les décisions, ce qui nous a amené à poser la problématique suivante :

- Est-ce que les perceptions des usagers sont-elles prises en charge par le maître de l'œuvre à travers le nouveau réaménagement du parc?
 - Comment mesurer ces perceptions?
 - Quelle perception en ont-ils (professionnels et usagers) de cet espace?
 - Et comment ces perceptions peuvent-elles contribuer aux aménagements futurs du parc ?

Hypothèse:

Le maitre d'œuvre s'est basé sur sa perception pour concevoir le projet d'aménagement du parc Ali Vava donc il y a une absence de prise en charge des perceptions des usagers par l'architecte.

Objectifs de la recherche:

- Construire un outil d'évaluation des perceptions des usagers qui servira comme support d'aide pour les aménagements futurs du parc.
- Déterminer les convergences et les divergences entre les perceptions des usagers du parc et celles de l'architecte.
- Tirer les principales leçons d'aménagement de l'espace public et l'espace désiré par les usagers dans le cas du parc.

Etat de l'art 'les recherches sur les représentations de l'espace urbain':

Le terrain intellectuel sur lequel nous nous sommes penchés a été exploré à l'aide d'une recherche bibliographique qui nous a aidé à comprendre le concept sur lequel nous travaillons, mais aussi d'acquérir une connaissance suffisante sur tout ce qui a déjà été étudié, débattu et mis en avant, de ce fait nous pouvons dire que les recherches sur les perceptions de l'espace urbain sont abondantes et ce depuis les travaux qu'a effectué Kevin Lynch.

Kevin Lynch est considéré comme un des annonciateurs et pionniers dans ce domaine, notamment, lors de son élaboration de son ouvrage « l'image de la cité ». Ce dernier reste toujours l'un des outils primordiaux sur lequel les architectes d'aujourd'hui s'appuient dans plusieurs de leurs recherches.

L'auteur s'est alors intéressé à l'apparence des villes et aux manières de modifier cette apparence. D'après lui, la ville n'est pas forcément perçue de la même façon par tous ceux qui y vivent, l'abordent ou la traversent : l'image mentale qu'ils s'en font peut être forgée par des éléments physiques, mais aussi par des sentiments et des pratiques différentes.

Denise Jodelet, de son côté, a mené une recherche sur les représentations de Paris, où elle montre que l'espace peut faire l'objet des représentations et que la représentation d'un lieu doit aussi être étudiée sous l'angle des représentations sociales.

Méthodologie de travail :

Afin de répondre aux questions de recherche et de confirmer ou infirmer la validité de l'hypothèse élaborée, nous nous sommes appuyées sur la démarche méthodologique suivante:

- Recherche bibliographique sur les concepts théoriques de base (la perception, les représentations et les espaces publics) en se basant sur des livres, thèses...etc.
- A partir des recherches bibliographiques effectuées et dans le but d'étudier les représentations qu'ont les différents acteurs du parc de loisir Ali Vava, nous avons opté pour une étude comparative synchronique des représentations (proposer par Moliner). Mais pour arriver à la comparaison de ces représentations il faut d'abord les mesurer, pour cela nous nous sommes inspirées de l'étude de Bassand.M sur les places genevoises pour tirer les principales critères des représentations.
- Construction des outils d'investigation à partir des critères définit préalablement.
- Application des outils d'investigation sur le terrain par deux techniques de collecte de données :
 - -L'interview pour les acteurs professionnels (l'architecte ayant effectué le projet d'aménagement, et le maitre d'ouvrage) du parc de loisir.
 - -Le questionnaire pour les usagers du parc de loisir.
- Analyse et interprétation des données pour répondre à la problématique et arriver aux objectifs de la recherche.

Structure du mémoire :

Dans le but de répondre aux objectifs de recherche, nous avons réparti le travail en trois chapitres qui s'organisent comme suit: chapitre introductif, chapitre théorique et enfin chapitre pratique.

Pour la partie théorique, son objectif est de cerner les concepts clés du mémoire pour construire une base théorique sur le thème. Elle se compose de deux chapitres :

Premier chapitre : De la perception à la représentation

Il sera consacré aux différents éléments théoriques, dont le concept de la perception puis le concept de la représentation qui découle du premier concept (définitions, son émergence, ses types,...), pour terminer enfin avec les principaux critères de représentations.

Deuxième chapitre : Espace public et représentation

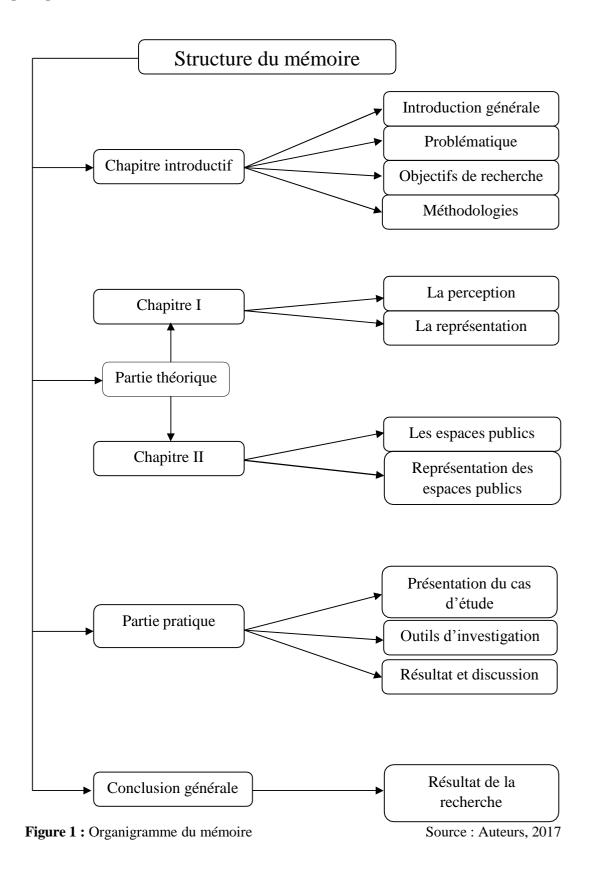
Le concept espace public (définitions, formes, rôles, enjeux, ...), ainsi que le rôle des représentations au sein de celui-ci (les représentations des acteurs, aménagement, concertation,...).

Et pour la partie pratique, elle englobera trois principaux points:

- 1. Présentation du cas d'étude : qui est le parc de loisir Ali Vava de Bejaia, cette partie sera consacrée à la présentation du parc (situation, accessibilité) ainsi que son histoire et l'évolution de ses différents aménagements.
- **2. Outils d'investigation :** cette partie sera consacrée pour la présentation des différents outils de mesure de la représentation en général, ainsi que la construction des outils choisis pour l'enquête sur le terrain
- **3. Résultat et discussion :** c'est dans cette partie que nous allons analyser et interpréter les données collectées à partir du terrain, pour arriver à répondre à notre question problématique.

Pour enfin terminer avec une conclusion générale qui englobera les résultats de notre recherche.

Organigramme du mémoire :



Partie théorique

CHAPITRE I: De la perception à la représentation

Introduction:

Intervenir sur l'espace public touche directement le cadre de vie des habitants d'une manière positive ou négative car ce dernier ne se réduit pas à une question de spatialité mais aussi de société, de culture et de politique. Il est en lien avec les peuples qui l'habitent donc il ne peut être appréhendé sans la dimension sociale.

Dans ce chapitre nous allons aborder le concept de la perception au premier lieu car c'est à travers la perception que l'homme reconnait son milieu. Par la suite on passe à celui de la représentation qui est le résultat d'un traitement de données du cerveau. « L'approche géographique de l'espace est, de longue date, ouverte à des valeurs psychosociologiques intrinsèques, attentive à la manière dont l'espace est physiquement occupé, pratiquement vécu, sensiblement perçu et cognitivement représenté.» 6

A. LA PERCEPTION:

1. Définitions de la perception:

De manière générale, le dictionnaire Larousse définit le mot perception comme étant : « *action de connaître*, *d'apercevoir par l'esprit et les sens*»⁷. Le Robert quant à lui l'a défini comme : «*une réunion de sensations en images mentales*.»⁸

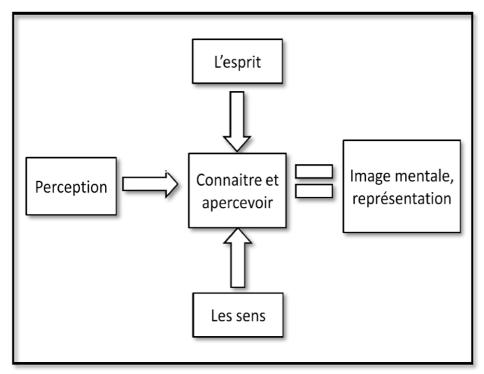


Figure 2: Schéma récapitulatif de la perception Source : Auteurs, 2017

8

⁶ MENASSEL Meï, la journée d'étude « *Espace perçu*, *espace vécu*, *espace rêvé* » 2014. Disponible sur: http://www.univ-valenciennes.fr/CALHISTE/espace-percu-espace-vecu-espace-reve-lart-dapprehender-lespace

Dictionnaire Larousse. Disponible sur: http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/repr%C3%A9sentation/68483

⁸ Dictionnaire Le Robert, dictionnaire de français, Edition Martin BACK, et Silke ZIMMERMANN, 2005.

2. La perception de l'espace:

La perception de l'espace s'inscrit dans le cadre des recherches en psychologie de l'espace car elle est en relation directe avec l'homme. Ce dernier tente d'élaborer des images à partir d'un processus qu'on pourrait nommé de processus perceptif qui a été définit par Bailly comme étant «*l'ensemble des moyens et des facteurs qui permettent à chaque individu d'élaborer des images et des représentations mentales de l'espace* »⁹ et pour mieux expliquer ce processus il a dressé un schéma qui explique la perception comme étant un passage de l'espace objectif réel dit même physique à l'espace perçu dit subjectif. L'homme perçoit et construit des impressions à partir de différents filtres : culturels, sociaux, économiques et psychologiques, voir le schéma ci-dessous.

.

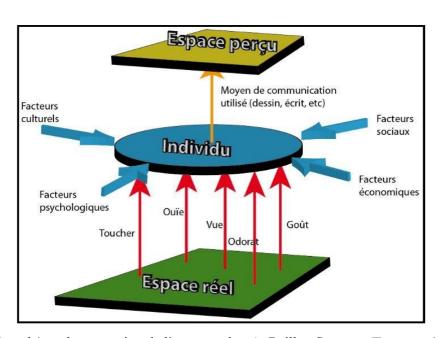


Figure 3: Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly, Source : (Fusco et al. 2012)

A partir de là on pourrait dire que pour mieux comprendre et concevoir un espace, il convient mieux d'étudier les perceptions des individus car « on ne peut séparer le fait que l'individu vit, ou utilise, l'environnement et la manière dont il le perçoit. L'individu, dans son expérience, se construit en permanence des images de l'espace dans lequel il vit»¹⁰

⁹FUSCO, Giovanni, *analyse des espaces publics, les places*, France, université de Nice Sophia Antiponis, 2012 .disponible sur http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/ consulté le [10/12/2016]

¹⁰CERTU, Rapport d'étude, Une autre lecture de l'espace public, les apports de la psychologie de L'espace, Interventions réalisées sur ce thème lors de l'atelier «perception de l'espace», 1999. p 10

3. Les trois niveaux de perception de l'espace:

L'espace peut être perçu à différents niveaux, « Les psychologues ont l'habitude de différencier ce qui nous entoure en trois niveaux : le réel, l'imaginaire et le symbolique. » ¹¹

Le niveau du réel: à ce niveau l'individu se base sur des caractéristiques physiques d'un objet, d'un environnement, il détaille ce qui le constitue. Ce sont des faits objectifs, raisonnés et logiques.

Exemples ¹²: « cet espace a été réhabilité, les halls d'accueil ont été cloisonnés afin d'essayer de retrouver une certaine intimité » « les balcons servent souvent à faire sécher le linge ».

perception
de l'espace

le niveau de imaginaire

le niveau symbolique

Le niveau de l'imaginaire: A ce niveau

l'individu se réfère à son imagination, au **Figure 4:** Les niveaux de la perception de l'espace

rêve; le rêve est une

Figure 4: Les niveaux de la perception de l'espace Source: Auteurs, 2017

production de l'imaginaire dans le sens où il fait abstraction du réel en ignorant les lois du naturel, les lois de la réalité : tout est permis. Exemples ¹³: « un hall d'accueil, cela devrait être un espace où l'on trouve de tout, où chacun puisse se sentir chez lui » « Je suis sûre que derrière les boites aux lettres, il y a du trafic de drogue.»

Le niveau du symbolique: c'est le niveau ou l'individu se réfère à ses propres représentations.

Exemples 14: « ce hall d'accueil, c'est une véritable prison ».

« Le pied de la tour est considéré comme une poubelle ».

« La façade avant, c'est la façade noble, la façade arrière c'est le rebut ».

Et c'est cette étape-là, qui nous intéresse le plus dans notre thématique de recherche.

_

¹¹ CERTU, 1999, p 10.

Les citations qui suivent sont issues d'une enquête réalisée à Loos, par le CETE de Lille, dans un immeuble de grande hauteur en cours de réhabilitation, citées dans: CERTU, 1999, p10.
13 Ibidem.

¹⁴ Ibidem.

B. LA REPRESENTATION:

«Derrière la ville des pierres, il y a celle des représentations sociales, inscrite non plus sur le sol mais dans les esprits ». ¹⁵

1. Définitions de la représentation :

Le sens du mot représentation varie sensiblement selon le contexte. De manière générale en étymologie, « du latin "repraesentatio", représentation, c'est l'action de replacer devant les yeux de quelqu'un. La représentation est l'action de représenter quelque chose, de le rendre présent, de le mettre devant les yeux, ainsi que le résultat de cette action. » ¹⁶.

En philosophie: « la représentation est une action qui permet de rendre quelque chose présent à l'esprit, de reproduire en lui des images, de concrétiser une pensée, au moyen des sens ou de la mémoire.» ¹⁷

En psychologie: « la représentation est une image mentale mémorisée que se fait un sujet à propos d'une pensée, d'un concept, d'une situation, d'une scène, d'un objet, d'une personne, etc. On parle de représentation mentale. »¹⁸

En sociologie: « la représentation désigne l'action ou le fait de se représenter quelque chose, un phénomène, une idée, en l'évoquant mentalement. C'est en particulier le processus par lequel un objet de la pensée devient présent à l'esprit. C'est aussi la manière dont on se représente cette chose. » ¹⁹.

En géographie: L'intérêt des géographes français pour les représentations s'est affirmé à partir des années 1970 (par exemple Frémont, 1976). J.-P. Guérin en formula une définition fulgurante : « créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel »²⁰.

« Une représentation est une structure d'opinion, d'informations, d'attitudes et de croyances que les individus utilisent pour interpréter et comprendre certains aspects de leur environnement social. »²¹

¹⁸ Ibidem

¹⁹ Ibidem

¹⁵ SAUNIER Pierre-Yves, cité par: BENDADA Fatima Zohra, Les espaces verts publics d'Alger centre entre représentation sociale et pratiques sociales, Mémoire de magister en architecture, Alger, EPAU, Septembre 2014.
¹⁶La toupie, toupictionnaire: dictionnaire politique [en ligne], disponible sur :

www.toupie.org/Dictionnaire/Representation_sociale.htm , consulté le [18/01/2017].

¹⁷ Ibidem

²⁰ANDRE *et al.*, 1989, p. 4 citée par YVES-François Le Lay, Notion à la représentation, 2016, disponible sur: http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-representation ²¹SRITI Leila, *Architecture domestique en devenir, formes, usages et représentations, le cas de Biskra*, Thèse de doctorat en sciences en architecture : architecture en milieu aride et semi aride, Biskra. p 205, 2012/2013

1.1. Les représentations comme produit et processus :

Pour Jean Clenet « Les représentations sont des créations d'un système individuel ou collectif de pensée. Elles ont une fonction médiatrice entre le "percept" et le concept. En ce sens, elles sont à la fois processus (construction des idées) et produits (idées). Elles se valident, se construisent et se transforme dans l'interaction "pensées" et "actions"». ²²

1.2. Les représentations comme produit :

Les représentations sont un produit de l'esprit humain qui recrée en lui une "image complexe" de son environnement afin de mieux penser et agir sur celui-ci. C'est l'interface symbolique entre l'individu et son environnement perçu.

Pour M. Denis, les représentations sont un produit de l'esprit humain, qui permet de conserver de l'information et elles permettent aux individus de régler leur conduite. « Les contenus de représentation agissent comme des " grilles de lectures ", et des " guides d'action " \approx 23

Pour S. Moscovici, « par les représentations, la personne se donne des modèles explicatifs, des codes qui autorisent chacun à trouver un sens et à donner une signification au monde qui l'entoure ». Ces représentations sont un produit complexe, dans l'élaboration desquelles de nombreux aspects individuels et collectifs interviennent. D. Jodelet explique : « les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent représentations et la réalité matérielle, sociale et idéelle sur lesquelles elles ont à intervenir. »²⁴

1.3. Les représentations comme processus :

Les représentations constituent aussi un système d'interprétation, par lequel l'individu interagit avec son environnement. Elles interviennent dans de nombreuses activités cognitives et à ce titre jouent un rôle essentiel dans le comportement du sujet. J. Clenet à la suite de M. Denis définit les représentations individuelles « comme processus par lesquels l'esprit humain appréhende son environnement, en construit

 $\frac{http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html\#sdfootnote7sym}{^{24}\, Ibidem,\, p.\,41.}$

12

²²CLENET Jean, Cours D.E.A. Sciences de l'éducation, C.U.E.E.P de Lille, novembre 1999, photocopie. citée par AIMON Dominique. Disponible sur : http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym ²³JODELET, D, *Les représentations sociales, regard sur la connaissance ordinaire*, en Sciences Humaines n° 27, avril 22 Citée AIMON Dominique. Disponible p. par sur

représentations et utilise celle-ci afin de régler sa conduite.»²⁵. D.Jodelet explique : « On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales »²⁶. Dans l'approche constructiviste, « la représentation constitue la fonction médiatrice entre le percept (produit de nos organes des sens) et le concept (idée générale et abstraite) »²⁷.

2. L'émergence et l'évolution du concept de la représentation selon S. Moscovici :

Cette partie se base essentiellement sur l'analyse que Moscovici propose en 1989 pour l'évolution du concept de la représentation.

2.1. L'approche initiale :

C'est une notion ancienne utilisée à l'origine par la philosophie. Pour Emmanuel Kant (1724-1804) : « les objets de notre connaissance ne sont que des représentations et la connaissance de la réalité ultime est impossible.»²⁸

S. Moscovici fait remonter à G. Simmel (1858-1918) et M. Weber (1864-1920) la genèse de l'idée de représentation dans le champ de la sociologie. Il attribue néanmoins à E. Durkheim (1858-1917) la paternité réelle du concept de représentations. Il utilise ce concept pour analyser différents domaines sociaux, en pensant que ces représentations peuvent expliquer plusieurs phénomènes. ²⁹

A la suite de Durkheim, Lucien Lévy-Bruhl (1857-1939) applique ce concept à l'étude de la différence entre sociétés primitives et société moderne pour montrer que c'est essentiellement une différence dans la représentation des lois naturelles (lois mystiques pour les sociétés primitives, lois logiques pour les sociétés modernes) qui induit des représentations différentes de la réalité, produisant des modes de vie différents. Pour S. Moscovici, les analyses de L. Lévy-Bruhl «commencent à dégager les structures

²⁵ CLENET Jean, *op. cit.*, p. 41. Citée par AIMON Dominique. Disponible sur : http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

²⁶ D. JODELET, *op. cit.* , 1989, p. 36-37, citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

²⁷ CHAPPAZ. G, *Les représentations du monde comme tremplin pédagogique*, in Sciences Humaines n° 27, Avril 1993, p30.Citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

²⁸ RUANO-BORBALA J.C, *Une notion clef des sciences humaines*, en sciences humaines n°27, avril 1993, p.16., citée par AIMON Dominique. Disponible sur:

http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

²⁹ S. Moscovici, *op. cit.* , 1989, p. 66. , citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

intellectuelles et affectives des représentations en général »³⁰

2.2. L'apport de la psychologie :

C'est à J. Piaget (1896-1980) que l'on doit un approfondissement de l'étude des mécanismes psychiques et sociologiques à l'origine des représentations et de leurs évolutions. Pour lui les représentations évoluent en fonction des rapports successifs que l'individu entretient avec la société (de la soumission chez l'enfant à la coopération chez l'adulte). Ce faisant, il remet en cause le présupposé Durkheimien de « l'homogénéité des représentations transmises au cours des générations au sein d'une collectivité ». 31

S. Moscovici attribue à S. Freud (1856-1939) l'analyse de la genèse des représentations individuelles (chez l'enfant), issue de la confrontation de l'action (recherches et découvertes de l'enfant), des représentations individuelles préalables et des représentations collectives (venues des parents) et de leur influence sur la conscience et l'inconscience.³²

2.3. Représentations et psychologie sociale :

Depuis 40 ans le concept de représentation connaît un renouveau lié à un changement social, autour duquel se posent des interrogations fondamentales sur le fonctionnement de la société moderne.

Le monde moderne, offre à l'étude des représentations un champ renouvelé. Pour S. Moscovici « la révolution provoquée par les communications de masse, la diffusion des savoirs scientifiques et techniques transforment les modes de pensée et créent des contenus nouveaux »³³.

Ce renouveau de la recherche a engendré une transformation au niveau des représentations : les représentations collectives sont délaissées au profit des représentations sociales, c'est à dire nées de l'interaction individuelle et collective.

S. Moscovici ajoute un dernier aspect, qui caractérise les représentations d'aujourd'hui : elles sont produites par des spécialistes ce « qui les marque d'une certaine autonomie. Nous savons qu'il existe une certaine catégorie de personnes ayant pour métier de les fabriquer. Ce sont tous ceux qui se consacrent à la diffusion des connaissances scientifiques et artistiques : médecins, thérapeutes, travailleurs sociaux,

³⁰ S. Moscovici, *op. cit.*, 1989, p 69., citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

S. Moscovici, op. cit., 1989, p. 64. Citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

Ibidem, p. 69.

animateurs culturels, spécialistes des médias et du marketing politique. A maints égards, ils s'apparentent aux faiseurs de mythes des civilisations plus anciennes. Leur savoirfaire est codifié et transmis, conférant à ceux qui le possèdent une autorité certaine.» Ainsi semble s'être constitué le concept de "représentation", que S. Moscovici considère « Propre à la psychologie sociale et d'origine essentiellement française.» 35

3. L'étendu du concept de représentation :

La représentation est un concept qui n'appartient pas à une seule discipline mais à plusieurs vue l'importance portée à ce concept par divers chercheurs qui se sont intéressés à l'étude des représentations pour arriver à expliquer certains problèmes. « *Il faut noter néanmoins que cette notion s'est étendue à la plupart des sciences humaines*» ³⁶.

- A la psychologie cognitive (qui a essayé de comprendre les mécanismes cérébraux qui créent les représentations).
- Aux sciences de l'éducation qui analysent leur influence sur l'enseignement et l'apprentissage.
- A la sociologie, qui a abordé ce concept par l'étude des idéologies.
- **A l'histoire** qui s'est intéressée aux mentalités (culture, pensée, puis attitudes, comportements et représentations collectives inconscientes.).
- A la géographie qui s'intéresse à l'origine sociale de ses représentations.
- **A l'anthropologie**, aux sciences du langage et de la communication, à l'informatique et au modèle computationnel,...etc.
- **A l'urbanisme:** Selon Kevin Lynch, l'espace urbain est étudié à travers les représentations mentales des habitants.

4. A quoi sert d'analyser des représentations d'un espace?

Grâce au concept de représentation on peut aborder les aspects cognitifs et sociaux de la relation entre l'individu et le monde (hommes et objets); ce type de données fournit des clefs pour mieux saisir les rapports à l'environnement dans leur composante cognitive évaluative et affective.

A travers les échanges et les pratiques partagées au sein des territoires, les

_

³⁴ Moscovici, *op. cit.* , 1989, p. 83, citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

³⁵ P. Mannoni, *op. Citée*, p. 6. , citée par AIMON Dominique. Disponible sur: http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote7sym

³⁶ J.C. Ruano-Borbalan, *op. cit.* pp. 16-18. Et P. Mannoni, *op. cit.* p. 5.

représentations correspondent à un niveau explicatif pertinent car elles véhiculent et interviennent dans le maintien des valeurs qui leurs sont attachées.

Les représentations déclenchent un système d'anticipation et d'attentes. Flament et Rouquette (2003) après avoir analysé la relation entre pratiques et représentations, sont arrivés à démontrer l'antériorité des représentations par rapport aux pratiques. Elles peuvent induire des relations avec l'environnement, donc elles peuvent mieux saisir les comportements environnementaux. Elles peuvent orienter et légitimer des conduites et des pratiques. ³⁷Donc l'étude des représentations dans le domaine de l'environnement permet à la fois de comprendre et expliquer la réalité et d'orienter les conduites spatiales.

5. Les types d'étude des représentations selon les objectifs de la recherche:

Pour l'étude des représentations, il faut tout d'abord, préciser le principal objectif de la recherche. Les types³⁸ d'étude des représentations sont:

Les études à visée descriptive : travaux descriptifs pour étudier une représentation en tant que telle, par exemple pour mieux communiquer avec le groupe porteur de cette représentation. Les recherches à visée descriptive s'intègre dans des problématiques concrètes, vise à décrire l'objet de recherche.

L'objectif d'élucidation : A ce niveau la représentation est une structure d'opinions, d'informations et de croyances que les individus utilisent pour interpréter et comprendre certains aspects de leur environnement, ce sont ces représentations qui guident les choix et les comportements des groupes et des individus. Donc c'est à partir de cette recherche qu'on peut comprendre les logiques qui motive les décisions ; les jugements des individus ...etc.

L'étude comparative : Ici on a deux types de comparaison :

Les représentations synchroniques : consistent à interroger au même moment des groupes différent sur la représentation d'un même sujet.

Les représentations diachroniques : ce sont des recherches qui introduisent une dimension temporelle dans leurs problématique, elles correspondent à l'étude d'une représentation avec la même méthodologie auprès des mêmes sujets mais a des moments différents dans le temps.

-

³⁷ SRITI Leila, *Architecture domestique en devenir, formes, usages et représentations, le cas de Biskra*. Thèse de doctorat en science en architecture. p 205, 206, 207, 2012/2013.

MOLINER et al 2002. p30. Citée par SRITI Leila, *Architecture domestique en devenir*, *formes, usages et représentations*, *le cas de Biskra*. Thèse de doctorat en science en architecture. p 209, 2012/2013

6. Les composantes de la représentation:

Selon Moliner³⁹ le contenu d'une représentation peut être distingué en :

Les cognitions descriptives: qui définissent un objet : ce champ rassemble les éléments de définitions indissociables de l'objet de représentation. On doit prendre en compte l'information sur l'objet.

Les Cognitions évaluatives: source de jugements sur la qualité et l'usage de celui-ci : les cognitions positives ou négatives aux yeux des individus. Ces éléments ont une prégnance évaluative.

L'espace des attentes: ces attentes correspondent à des opérationnalisations des cognitions normatives, elles peuvent aussi se composer d'éléments évaluatives.

7. Les critères de la représentation de l'espace public:

On a vu les composantes de la représentation d'un objet en général, quels sont donc les critères de représentation à prendre lors de l'étude des représentations de l'espace public?

Selon Bassand.M, la représentation de l'espace public varie d'un acteur à un autre selon des critères qu'on a déduit ainsi:

Les valeurs de l'espace public:

Les valeurs fonctionnent comme des critères relatifs de préférence lorsque se présentent plusieurs options. Elles fournissent les repères stables de jugements. Elles peuvent être soit: fonctionnelles (ce qui importe dans ce cas sont les activités) ou bien de l'espace public selon Bassand.M esthétiques (liée à la beauté, qualité des paysages et

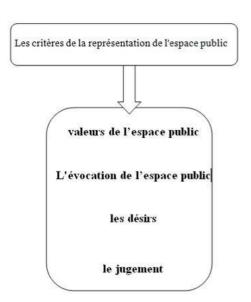


Figure 5: Les critères de la représentation Source : Auteurs ,2017

la mise en valeur du naturel surtout pour un parc), soit Végétale (c'est à dire les éléments naturels sont les plus importants) ou bien minérale (c'est à dire le revêtement du sol et l'utilisation des matériaux pour façonner l'espace).

L'évocation de l'espace public:

C'est à dire catégories évoquée à travers les différents aménagements et pour quelles tranche de la société sont-ils destinés, Exemple: la destination de l'espace peut être

³⁹ Moliner, in Séca, 2005, p78. Citée par: SRITI Leila, Architecture domestique en devenir, formes, usages et représentations, le cas de Biskra. Thèse de doctorat en science en architecture. p 194, 195. 2012/2013

soit pour les touristes soit pour les habitants, et encore soit à une certaine catégorie d'âge ou bien à toutes les catégories.

Les désirs: Ils renvoient aux attentes et besoins des usagers en termes de nature d'activités et leurs qualités. De plus les manques dans un aménagement donné qui rentrent dans les besoins non satisfaits.

Le jugement: c'est une évaluation de l'aménagement existant par les usagers en recueillant leur degré de satisfaction.

A partir de l'étude de ces critères de l'espace publics, on a pu réaliser ce tableau cidessous qui résume ces critères plus les indicateurs de chaque critère.

Les critères de représentation de l'espace public	Les indicateurs
1-Valeurs de l'espace public	-Fonctionnelles/esthétiques
	-Végétale/minérale
2-Evocation de l'espace public	-La destination de l'espace
	(habitant/touriste) (enfants,
	jeunes,etc)
3-Les désirs	- attentes -besoins- manques
4-le jugement	-degré de satisfaction
	-évaluation de l'aménagement existant

Source: Auteurs, 2017

Tableau 1:critères de la représentation

Conclusion:

A travers ce chapitre nous avons abordé les niveaux de la lecture de l'espace. Cette distinction de niveaux est importante car elle détermine des aspects de l'espace qui peuvent être étudiés selon le problème qui est posé. Dans notre cas nous voulons analyser l'espace tel qu'il est perçu par les acteurs, donc pour notre cas le niveau réel ne suffit pas. Pour cela il est nécessaire d'introduire le niveau symbolique qui se base sur les représentations. Nous avons ainsi exposé les étapes de la perception à travers lesquels nous avons montré que la représentation découle de la perception. Par la suite, nous avons abordé la représentation pour arriver aux types d'études de la représentation selon l'objectif de la recherche et les critères de la représentation en les traduisant sous forme d'un tableau subdivisé en critères et chaque critère en indicateurs, ce qui nous servira de support pour la mesure des représentations des acteurs pour notre partie pratique.

CHAPITRE II: L'espace public et la représentation

Introduction:

Le travail de recherche de ce chapitre sera consacré à la perception et représentation de l'espace public, en premier lieu, on tentera de mettre l'accent sur, les définitions citées par des théoriciens et chercheurs spécialistes de l'espace public et les différentes formes de l'espace public, à ce stade nous aborderons les parcs de loisirs comme une forme d'espace public par son rôle et enjeux qu'il joue dans l'environnement.

On présentera ensuite le rôle des représentations sur l'appropriation de l'espace public, les besoins des usagers et l'importance de la concertation dans l'aménagement des espaces publics et donc dans la satisfaction de ses usagers. A la fin de ce chapitre nous essaierons de faire sortir les différents acteurs impliqués dans la construction et l'aménagement des espaces publics.

A. Généralités sur les espaces publics :

1. Définition de l'espace public :

L'espace public porte plusieurs définitions :

Nous définissons l'espace public comme un lieu accessible à toutes les catégories des citadins ; où ceux-ci peuvent se rencontrer, échanger, et débattre. Ces espaces publics ne se résument pas seulement aux réseaux de rues, des places, les espace couverts, mais aussi à tous les espace qu'on considère accessible à tous, tels que : les gares, les cafés, les magasins, les églises, les services publics.etc.⁴¹

Choay .F et Merlin .P quant à eux définissent l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics. Cet espace public comporte bien des espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages...), des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières...) ou des espaces plantés (mails, cours...etc.)⁴².

Selon Ducret.A ⁴³ ,l'espace public est considéré comme le creux de la ville à l'opposé du «plein» qui constitue les constructions, les professionnels de l'espace le désignent comme étant « les espaces ouverts » extérieurs aux logement, complémentaire du bâti, privé et public (rues, places, Jardins publics, boulevard, passage, abords des ensembles des habitations), opposé aux édifices publics (mairie, écoles, musée, théâtres, services publics), et aux lieux publics de statut privé (cafés, cinémas, gares,...etc).

-

⁴¹ BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, p177

⁴² MERLIN P. et CHOAY F., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 2010. p 317, 318

⁴³ Cité par (Aventin. C, 2005) dans : BADACHE Halima, *L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra*, Mémoire de magister, Biskra, université de Mohamed Khider , Juin 2014,page 16.

2. Formes de l'espace public :

Selon F.Choay et P.Merlin⁴⁴, l'espace public est une notion de laquelle découle différentes typologies spatiales, cet espace comporte aussi bien des espaces minéraux, des espaces verts, et des espaces plantés.

Parmi les différents types de l'espace public, dont les caractéristiques sont spécifiques, il y a : la rue, la ruelle, l'avenue, le boulevard, le passage, les voies urbaines, la place, la cour publique, l'esplanade, le marché, la place marchande, la promenade publique, le jardin public le square, le parc...etc.

3. Le parc comme forme de l'espace public :

Selon MERLIN.P, CHOAY .F⁴⁵ « Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions ». Selon Boutefeu (2005)⁴⁶, le parc est un « espace vert urbain ou périurbain ouvert au public, partagé par de nombreux citoyens, clos ou non, de plus grande proportion qu'un square, allant de 2 à 3000 hectares. Le parc est aménagé à des fins récréatives, composé de pelouses d'agrément, d'arbres d'ornement et de massifs boisés. Il permet d'offrir des espaces verts aux résidents et aux visiteurs de la municipalité. ». Par analogie aux espaces publics le parc a aussi des rôles, des enjeux et des acteurs qui participent à son aménagement et sa construction, et comme les parcs de loisir sont une forme d'espace public, on conclut que toutes les spécificités des espaces publics sont compatibles à celles des parcs aussi.

4. Les enjeux de l'espace public :

Depuis son apparition l'espace public ne cesse de jouer son rôle et de créer une certaine ambiance dans la vie urbaine, c'est le lieu d'innombrables pratiques et de multiples rôles : économique, social et culturel. BASSAND.M⁴⁷ nous a indiqué dans son livre quatre enjeux de l'espace public, qui sont :

4.1. La mobilité:

L'une des caractéristiques principales du citadin contemporain est sa mobilité, sa participation à la structure urbaine dépend d'elle. Cette dernière implique la marche mais aussi l'usage de nombreux moyens de transport qui dépendent et ont une relation directe avec l'espace public. On pourrait alors dire que l'enjeu fondamental de ce dernier est d'assurer la mobilité optimale des citadins. L'enjeu de la mobilité sera assuré de manière

_

⁴⁴ MERLIN P. et CHOAY F., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 2010, p 318.

⁴⁵ Ibidem, p 318.

⁴⁶ Cité par : HEMON Coralie, *Le parc urbain : appropriations et pratiques au cœur d'un paysage de « nature » le cas du parc de l'Arrou à Blois,Loir et Cher*, mémoire de master 1 de géographie ,université François Rabelais, Mai 2014 , pages 14.

⁴⁷ BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, p13

optimale grâce à la mixité de différents modes de transport qui conduiront au bon fonctionnement de l'urbain.⁴⁸

4.2. Les usages publics :

L'usage public est aussi l'un des enjeux primordiaux de l'espace public. Les usages qu'on trouve dans divers bâtiments, banques, magasins ou autres se reflètent très régulièrement sur les espaces publics, ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent. Certains usages sont plus éphémères, ils émergent selon des temporalités propre à l'urbain ou aux saisons.⁴⁹.

4.3. La sociabilité :

L'interaction entre mobilité et usages publics impliquerait une sociabilité très intense. Par sociabilité nous voulons insinuer les relations sociales et les dynamiques du groupe fluides spontanés, astructurelle. La sociabilité est constitué de la solidarité sociale, de la cohésion de groupe, des collectivités, des organisations et des sociétés d'où l'importance de la sociabilité.⁵⁰

4.4. L'identité:

L'identité est l'image de soi qu'un acteur se construit par rapport aux autres, cet effort vise à la construction d'une identité emblématique.

L'identité se construit à partir des interactions entre formes urbanistiques et architecturales des espaces publics, les enjeux de mobilités et de sociabilités, tous ces éléments conduisent à la construction d'une identité ou par le langage professionnel du marketing public, une image de marque.

L'enjeu identitaire est très primordial, il jouit d'une énorme importance car tout habitant use de cette image pour se construire sa propre identité. La cohésion de la société sera plus au moins grande à chaque fois que les citoyens partagent la même identité, ce qui retentit sur le bon fonctionnement collectif.⁵¹

5. Rôles de l'espace public :

On a ici trois rôles primordiaux que joue l'espace public dans la ville et qui influent d'une manière directe ou indirecte sur les opérations d'aménagement des tissus urbains et sur les différentes relations sociales et culturelles des citoyens :

5.1. Un élément structurant dans la ville :

Les espaces publics ne sont pas que de simples vides dans la ville, (Zepf.M, 1999)

⁴⁸BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, p13

⁴⁹BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, p14

⁵⁰ Ibidem

⁵¹Ibidem, p 15

souligne que l'espace public structure et assure les liaisons entre les différentes parties de la ville, en garantissant une continuité et assurant une intégration des divers secteurs de la vie urbaine. Cet élément structurant est considéré comme un support au système de déplacement et un contexte propice de multiples interactions. (Schwarz.J, 2012)⁵²

5.2. Un lieu de mixité et de cohésion sociale :

L'espace public est considéré comme un support de vivre ensemble (Schwarz.J, 2012) Il assure la mixité sociale, qui apparait par la diversité d'appropriation et de pratiques par des enfants, des jeunes, des hommes, des femmes, il est considéré donc comme un lieu d'échange et d'interaction entre les différents groupes et catégories de la société. (UNIL, 2007) 53

Comme cité par (Schwarz.J, 2012) « les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontres, d'échanges entre les différents acteurs urbains [...] Ce type d'espace public constitue le miroir des comportements des citoyens contemporains en matière de sociabilité »54

5.3. Un lieu de mise en scène de la vie de la collectivité :

L'espace public est l'un des lieux où se déroule une partie de la vie des citadins, il est donc considéré comme le support de multiples événements : théâtrales, des fêtes, des manifestations. Il est également le support des différentes fonctions collectives telles que : les commerces, cafés, places de jeu où se tissent les échanges culturels et commerciaux...etc.55

B. Les représentations au sein des espaces publics :

1. Rôles de la représentation dans l'appropriation des espaces publics :

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement F.Choay et P.Merlin⁵⁶ ont définit l'appropriation de l'espace par les conduites qui assurent aux humains une utilisation effective et symbolique de leur environnement spatial. Son contenu diffère d'un auteur à un autre (anthropologues; psychologue, sociologue et urbaniste).Le médecin autrichien A.Mitscherlich a été l'un des premiers à attirer l'attention sur l'importance sociale de l'appropriation de l'espace et le rôle qu'il joue dans la construction et l'équilibre de la personnalité individuelle.

Le concept d'appropriation est employé depuis plus d'une vingtaine d'années dans

⁵² BADACHE Halima, L'espace public entre conception et usage: cas des jardins publics de Biskra, Mémoire de magister, Biskra, université de Mohamed Khider, Juin 2014, page 32

⁵³ Ibidem, p 33

⁵⁴ Ibidem

⁵⁵ Ibidem

⁵⁶ MERLIN P. et CHOAY F, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 2010. p 58

les domaines et disciplines qui s'intéressent aux territoires, il s'agit bien des mécanismes par lesquels les populations s'approprient un site ou un territoire plus vaste et apprennent à s'y repérer et s'y sentir à l'aise. Cette appropriation est une construction sociale qui se réalise dans le temps, à travers la fréquentation des lieux et en fonction de diverses variables.⁵⁷

Cette appropriation des espaces est largement influencée par les représentations que se font les usagers des différents espaces qu'ils fréquentent. En effet ce sont les représentations qui déterminent la manière dont les usagers agissent sur leur espace soit par la bonne appropriation de ce dernier ou par son abandon.

Fortin⁵⁸ décompose l'appropriation en trois dimensions complémentaires: dimension matérielle, dimension symbolique, dimension politique:

Dimensions d'appropriation	1. Appropriation matérielle : usage, pratique, et accessibilité,etc.	
	2. Appropriation symbolique (culturelle) : appréciation, sens de lieu, sentiment d'être à sa placeetc.	
	3. Appropriation politique territoire, rapports à l'altérité	e: sentiment de maitrise duetc.
Tableau 2: Les dimensions d'appropriation		Source : Simard. M et al 2009

Tableau 2: Les dimensions d'appropriation

On peut considérer la dimension symbolique comme celle des représentations car elle est liée à l'appréciation du lieu, la sensation d'être chez soi, car ses critère ne peuvent être existés que par les représentations que se font les usagers de leur espace.

Il existe plusieurs formes d'appropriation de l'espace urbain: nouvelles ou recomposées, éphémères, temporaires ou pérennes, individuelles ou collectives ... Toutes ces formes d'appropriation se traduisent par des usages différenciés des espaces, et légitiment la participation des usagers aux décisions d'aménagement et d'urbanisme. Du point de vue politique, parler d'usagers des espaces urbains veut dire reconnaître le droit à chacun (agissant isolément ou en groupement) de participer comme citadin (sans condition de citoyenneté donc de nationalité), aux pratiques et aux fonctions urbaines.⁵⁹

Les individus donnent du sens aux espaces et les transforment en lieux de vie et

⁵⁷ Martin Simard, Marie-José Fortin et Marie-Hélène Tremblay, L'appropriation de sites et paysages urbains requalifiés, Disponible sur : https://eue.revues.org/934 [consulté le1/12/2016] 58 Ibidem

⁵⁹ Laudati. P, 2009, cité par BADACHE Halima, L'espace public entre conception et usage: cas des jardins publics de Biskra, Mémoire de magister, Biskra, université de Mohamed Khider , Juin 2014,page 83

d'interactions sociales. L'appréciation et l'appropriation de l'espace public leur appartiennent. Néanmoins l'aménagement des espaces publics et sa localisation dans le tissu urbain ainsi que la présence de différents équipements à proximité de ces espaces jouent un rôle important dans la manière dont ils sont appropriés.⁶⁰

2. Les besoins des usagers :

Selon leurs représentations (idée, signification, désir...), les utilisations quotidiennes de l'espace public illustrent des phénomènes qui interprètent les besoins des usagers, ces besoins s'ensuivent des rapports entretenus entre l'homme et son environnement, et qui favorisent l'interaction sociale, nous essayons ici d'énumérer quelques besoins des usagers:

2.1. Les besoins de confort physique :

Tout espace public doit garantir le confort physique des usagers tout en répondant à leurs besoins comme la protection contre les dures conditions climatiques, les éléments de l'aménagement doivent offrir ce confort par : l'implantation des espaces verts produisant un microclimat, des dispositifs de protection et de mobiliers de repos⁶¹.

2.2. Les besoins de confort psychologique :

Le confort psychologique est un besoin de base, il se nourrit par l'ambiance, la sensation de sécurité et la satisfaction visuelle qui sont offertes par cet espace, on a ici plusieurs facteurs qui influent sur le confort psychologique de l'usager⁶²:

- La position de l'espace dans le tissu urbain : les espaces implantés dans des endroits calmes offrent plus de confort psychique que ceux implanté dans des endroits bruyants.
- La forme physique de l'espace (ouvert où clos);
- Un accès libre et bien repérable pour faciliter l'accès et la circulation dedans ;
- L'aménagement et les points de repère (les fontaines et les panneaux, les espaces de jeux ...etc.);
- L'existence des personnes que nous connaissons donne un sentiment de familiarité et de convivialité.

⁶⁰ Blanca Elena Benavides, María Elena Gómez sous la direction de Michel Rouget, Les espaces publics créateurs de lien social dans Besançon et son agglomération, France, Novembre 2015. Disponible sur: http://audab.org/wp-content/uploads/2015/11/ZoomSur_Espaces-publics_AudaB_2015.11.04.pdf Consulté le 18/12/2016

⁶¹ GHERRAZ Halima, Les espaces publics entre forme et pratique dans les

villes arides et semi arides : Cas des places publiques de la ville de Ouargla, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider , Mars 2013,p44

⁶²GHERRAZ Halima, Les espaces publics entre forme et pratique dans les

villes arides et semi arides : Cas des places publiques de la ville de Ouargla, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider , Mars 2013, p45

2.3. Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux :

L'espace public est un lieu d'apprentissage, un lieu de rencontre et d'échange où les citadins ont besoins de communiquer, de discuter et de converser avec d'autres personnes, tout espace public doit offrir cette nécessité de premier ordre pour les citadins, la négligence de ce besoin rend cet espace un espace vide et mort⁶³.

2.4. Aspirations relatives au déplacement et au commerce :

Avec le développement industriel des nouveaux moyens de transport sont apparus, donc les aménagements anciens étaient dans l'obligation d'être changés et adaptés à ses nouveaux moyens de transport.

A propos de l'activité commerciale, Le souk, les rues et les ruelles sont le théâtre de quelques activités commerciales et artisanales qui animent la vie urbaine des habitants et qui offrent une ambiance spécifique, les commerces utilisent l'espace public pour exercer leurs activités, mais avec le développement économique ses activités au sein des espaces publics ont été transférés vers les centres commerciaux, les grands magasins, cela nous a donné un espace public vidé de toute activité qui lui permet de vivre⁶⁴.

3. L'aménagement de l'espace public :

Selon Berque (1994 : 17)⁶⁵, l'interprétation des sociétés de leur environnement influe de manière directe sur son aménagement, c'est-à-dire qu'elles aménagent en fonction de l'interprétation qu'elles en font. En géographie, par ailleurs, l'interprétation découle des perceptions et des représentations (Levy et Lussault, 2003 : 522 ; 791). De ce fait il semble intéressant d'introduire les perceptions et les représentations géographiques, d'une part, pour réfléchir à l'aménagement d'un territoire, d'autre part, pour tenter de déduire les forces et les faiblesses de celui-ci, dans une vision davantage concrète. Les aspects culturels, écologiques, sociaux, et économiques doivent être pris en considération dans l'aménagement des espaces publics et ainsi les parcs tout en portant une attention bien particulière à la dimension fonctionnelle.

L'aménagement de l'espace public contribue aussi à l'identité de la ville, donc il doit donner une satisfaction au grand nombre de citadins, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité.

⁶⁵ Vertigo, *Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal*, volume 12, n°2, Septembre2012.disponible sur : https://vertigo.revues.org/12319 . Consulté le 20/12/2016

 ⁶³ GHERRAZ Halima, Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides: Cas des places publiques de la ville de Ouargla, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider, Mars 2013, p45
 ⁶⁴ Ibidem

Pour cela le projet d'aménagement d'un espace public doit être bien étudié et suivre les étapes⁶⁶ ci dessous :

Intention, réflexions préalables : Le maître d'ouvrage émit l'intention de projet. Il s'entoure des compétences nécessaires pour vérifier son opportunité afin de l'adapter au contexte communal.

Programmation de l'aménagement: Le maître d'ouvrage précise ses besoins et ses objectifs. La programmation doit se faire à partir des attentes et besoins des citadins d'où la nécessité d'effectuer une concertation aux citadins pour se faire une idée sur leurs désirs.

Conception du projet : après avoir fixé les éléments du programme, le maître d'ouvrage choisit une équipe de maîtrise d'œuvre pour concevoir le projet. Cette phase de projet débouche sur des plans d'exécution.

Réalisation des travaux : Cette étape consiste en la consultation des entreprises puis le suivi du chantier. Elle peut être coordonnée par le maître d'ouvrage, par une équipe de maîtrise d'œuvre qui saura assurer la continuité du projet.

Vie de l'aménagement : Le maître d'ouvrage surveille le bon fonctionnement et assure l'entretien des espaces publics. Il peut prévoir l'évaluation du projet selon des critères définis à l'avance : fréquentation, satisfaction des habitants...etc.

4. Les acteurs de l'espace public :

L'intervention sur les espaces publics urbains concerne de multiples acteurs, « par ce terme nous entendons l'individu ou le groupe, ou l'organisation qui initie une action et qui a des effets directe ou indirecte sur son aménagement et son environnement »,Bassand.M⁶⁷ nous distinguons quatre types: les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace public et les habitants_ usagers_ citoyens, les trois premiers dominent la scène des espaces publics , mais les derniers acteurs ont un rôle important dans l'appropriation car c'est eux qui conditionnent la réussite ou l'échec de cet espace.

4.1. Les acteurs économiques :

des espaces publics, et les investisseurs.ils sont les instigateurs premiers de leur

« Ce sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers riverains

⁶⁷ BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, page 16-17

⁶⁶ Caue des Vosges, *Aménager les espaces publics dans Vosges*, Guide méthodologique, France, Février 2010 ; page13. Disponible sur : http://www.urcaue-lorraine.com/upload/doc/5026-AmA-nagerlesesp.pdf .consulté le 03/01/2017

dynamique ».68

4.2. Les acteurs politiques :

Ce sont les acteurs de décision, ils accompagnent ou contestent les décisions des acteurs économiques, ils appartiennent aux institutions communales, cantonales, fédérales.⁶⁹

4.3. Les acteurs professionnels (les professionnels de l'espace) :

Ce sont les urbanistes, les architectes, les ingénieurs, les paysagistes...etc. Ils accompagnent les deux premiers acteurs. Ils jouent un rôle très important dans la décision « ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important.».⁷⁰

De ces professionnelles de l'espace public il y a :

4.3.1. Les urbanistes :

L'urbaniste est un généraliste des disciplines concourant au projet territorial sous toutes ses formes et à toutes les échelles, son domaine de travail s'appuie sur l'aménagement et l'organisation de la ville et son espace (privé ou public). (Mebirouk. H, 2009)⁷¹ Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citadins afin de bien mener le projet urbain.

4.3.2. Les architectes :

Il agit plus spécifiquement sur les espaces bâtis. Il conçoit et dirige la réalisation d'une œuvre architecturale pour le compte d'un propriétaire qui peut être un particulier, une société ou une collectivité publique. Sa mission peut porter sur différents types de projets : conception de maisons, bâtiments publics, réhabilitation de logements anciens, rénovation à caractère patrimonial, mission de suivi architectural, entretien, aménagements....etc.

4.3.3. Les paysagistes :

Ils sont les acteurs de la qualité paysagère de l'environnement et de la nature. Ils revalorisent l'impact de la végétation sur l'image de la ville et sur le bien être des citoyens. Ses missions sont la conception d'espaces publics, de zones d'activités, de quartiers résidentiels, d'éco-quartiers, d'espaces de loisirs, d'infrastructures, rénovation

_

⁶⁸ BASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, page 17

⁶⁹ Ibidem, page 17

⁷⁰ Ibidem

⁷¹ Ibidem

de parcs et jardins historiques, aménagement d'espaces naturels, élaboration de plan de gestion d'espaces verts ou naturels, réalisation de documents de planification...etc.

4.4. Les habitants – usagers – citoyens (HUC) :

Les distinctions entre habitants, usagers et citoyens par le fait que les habitants tendent à s'approprier l'espace urbain. Les usagers tendent d'en définir l'utilisation, par contre les citoyens se posent comme responsables de la gestion des dynamiques urbaines. On constate que les trois sont interdépendants, donc il s'agit d'acteurs très complexes, leurs attitudes et pratiques varient selon le sexe, l'âge et la catégorie sociale.

C'est en étudiant soigneusement et en consultant régulièrement les HUC que les trois premiers acteurs cités précédemment produisent et aménagent les espaces publics.⁷²

5. Divergence des représentations des acteurs (professionnels - usagers)

L'usager est considéré comme l'acteur principal de l'aménagement de l'espace public puisque sa réussite dépend largement de la satisfaction. Il est important de prendre en compte la perception des usagers dans un projet d'aménagement. En effet, cette perception peut aller à l'encontre de la volonté de l'aménageur, d'où l'importance de la concertation.

En faisant son travail, le concepteur se réfère à sa propre perception de l'espace tout en essayant de prévoir les perceptions des usagers futurs. Sa représentation de l'espace s'accompagne d'hypothèses sur l'organisation, la structure, l'usage des espaces voire même les comportements des usagers dans l'espace créé. Mais il est difficile pour le professionnel de concilier les attentes exigeantes des usagers ou riverains de l'espace public avec les attentes parfois strictes des documents d'urbanismes et autres.⁷³

6. la concertation comme solution pour une prise en compte des représentations des usagers:

Pour résoudre les problèmes d'incompréhension entre les différents acteurs participant de façon directe (aménageurs, politiques) ou indirectes (usagers, voisinage), la concertation est le moyen le plus efficace pour contenter le plus de monde possible.

Selon Toussaint et Zimmermann: la question de la concertation et de la participation révèle de la démarche qualitative: il s'agit de produire des espaces en

université Mentouri, page40. Disponible sur http://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/CHA4961.pdf

-

PASSAND Michel, JOYE Dominique, Vivre et créer l'espace public, PPUR, Lausanne, 2001, page 17
 CHABI Nadia, L'homme, l'environnement, l'urbanisme, Tome I, thèse de doctorat en urbanisme, Constantine,

adéquation avec les pratiques sociales. C'est user de l'expertise scientifique, sociologique, anthropologique, pour connaitre les habitants, pour produire une connaissance des habitants permettant ainsi de déduire leurs représentations. Donc produire la connaissance nécessaire aux acteurs du projet pour satisfaire techniquement aux attentes des usagers.⁷⁴ En effet, La connaissance des comportements sociaux est au même titre que la connaissance de la gravité et des lois de l'hydraulique qui permet de construire les dispositifs d'écoulement des eaux de pluies, nécessaire à la conception dans le projet d'aménagement des espaces publics.⁷⁵

7. Le rôle de la concertation dans l'aménagement :

Dans tous les cas, la concertation est un élément fondamental dans la réussite d'un aménagement notamment de l'espace public, pour au moins trois raisons:

- 1. La concertation permet, par exemple, de croiser le regard d'un habitant sur l'espace qu'il pratique au quotidien, avec celui d'un "expert" qui découvre le lieu. La concertation, dans ce cas, est un moyen efficace de collecter l'information.⁷⁶
- 2. C'est une force de proposition constructive. L'habitant n'est pas qu'un témoin passif, il a une expérience des lieux, des besoins, des envies... Se donner les moyens d'entendre sa voix, c'est en faire un acteur du projet, au même titre que les autres acteurs "techniques" ou "politiques".

3/C'est une façon d'anticiper des contraintes ultérieures de fonctionnement. La concertation doit permettre aux habitants de se projeter dans l'aménagement futur et donc d'intégrer le plus en amont possible ce que celui-ci impliquera pour eux, au quotidien.

8. Exemple d'aménagement d'un parc urbain avec la concertation des citoyens (Parc Urbain de Brossard, Canada):

Réussir un aménagement d'un espace public nous revoit à la bonne satisfaction des usagers auxquels il est destiné. Pour cela, lors de l'aménagement d'un espace public, plusieurs villes ont reconnu l'importance de la concertation pour sa programmation et sa réalisation. Nous allons prendre le parc urbain de Brossard car il est issu de concertation.

Présentation de l'exemple:

⁷⁴ TOUSSAINT et ZIMMERMANN, User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. p275.

⁷⁵ Ibidem. p276.

⁷⁶ Jacques HILAIRE, CAUE 03, AMÉNAGER & EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC des petites villes des bourgs et des villages ,2006,page16. ouvrage disponible sur :http://www.caue03.com/userfiles/files/plugin-amenager_embellir_espace_public.pdf . consulté le 03/01/2017

Le parc urbain de Brossard (ville canadienne) sera aménagé sur l'ancien golf de Brossard. Ce parc est issu d'un vaste processus de consultations (en trois phases), il est caractérisé par la prise en compte des citoyens et de leurs besoins et attentes. La ville de Brossard a nommé ce processus: un parc à concevoir aux couleurs de la collectivité.

Ci-dessous, un schéma qui explique les phases de consultation des citoyens pour l'aménagement du parc de Brossard:

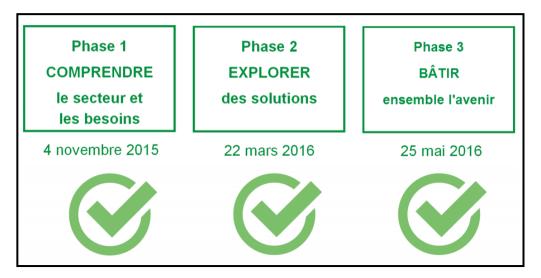


Figure 6: schéma qui explique les phases de consultation du parc Source⁷⁷

Processus de consultation du projet:

Phase1 : Comprendre le secteur et les besoins:

Une enquête publique est réalisée sur internet par le centre d'écologie urbaine de Montréal en novembre 2015 où sont invités tous les citoyens à répondre à un questionnaire pour identifier leurs besoins et attentes, c'est le rêve du parc tel qu'il est désiré par la majorité:

« Une fois aménagé, le grand parc urbain de Brossard possède une personnalité distinctive caractérisée par sa taille, son espace naturel et boisé, ainsi que les activités offertes à l'ensemble des citoyens. Dans un cadre favorisant la quiétude des riverains, ses usagers peuvent s'y détendre, s'y rencontrer, s'amuser et s'adonner à une variété d'activités, été comme hiver. des sentiers pédestres et cyclables favorisant les déplacements actifs et sécuritaires. La culture; l'art public et l'interprétation de la nature

77Brossard, grand parc urbain, un parc à concevoir aux couleurs de la collectivité, budget de réalisation, 13 octobre 2016, disponible sur : http://www.brossard.ca/Brossard/media/Documentation/Grands%20projets/PresentationGPU 13octobre.pdf, consulté le

[01/12/2016].

ont une place importante au grand parc urbain; ils reflètent la richesse de la diversité culturelle et la présence d'une école en son cœur.» ⁷⁸

Phase 2 : Explorer des solutions:

Le but de cette phase est l'information et l'analyse du site. Une rencontre porte ouverte s'est tenue le 22 mars 2016 au centre socioculturel. De plus, les citoyens ont eu l'opportunité de participer à la démarche en complétant un sondage en ligne. Le BET a exploré des solutions suivant le consensus qui sera comme un cahier de charge du projet. Le consensus concernant le parc est résumé en des points suivant:

- Conserver les arbres existants, planter de nouveaux arbres, arbustes et fleurs
- Le moins d'asphalte possible
- Les activités: le patinage, ski de fond, butte à glisser, aires de jeux et jeux d'eau, pavillon multifonctionnel et circuits d'exercice.
- Renaturalisation des étangs.
- Ambiance semi-aménagée.

Phase 3: Bâtir ensemble l'avenir

Des professionnels ont mis sur papier les besoins et les préoccupations de la population, la ville a invité les citoyens à une troisième phase de consultation sur le thème « Bâtir ensemble l'avenir ». La rencontre, qui a eu lieu le 25 mai 2016, avait pour objectif de recevoir leurs derniers commentaires. Les professionnels de l'espace ont présenté leur concept d'aménagement et répondu aux questions des citoyens concernant l'aménagement.

L'aménagement proposé:

Le BET chargé du projet d'aménagement à la suite de la rencontre du 25 mai 2016 a proposé son concept d'aménagement suivant le consensus établi lors de la concertation des citoyens. Enfin une concertation est réalisée afin d'évaluer à quel point les citoyens sont-ils satisfaits et sentent que leurs opinions sont prises en considération.

Une fois le plan est approuvé après consultations, une autre phase de consultation a eu lieu en octobre 2016 pour le budget de réalisation et appel à la participation des citoyens au budget. Le projet est en phase de réalisation à partir de 2017.

http://www.brossard.ca/Brossard/media/Documentation/Grands%20projets/PresentationGPU_13octobre.pdf , consulté le [01/12/2016].

⁷⁸Brossard, *grand parc urbain, un parc à concevoir aux couleurs de la collectivité, budget de réalisation*, 13 octobre 2016, disponible sur :



Figure 7: Le concept d'aménagement proposé pour le grand parc de Brossard Source : https://www.youtube.com/watch?v=dm4YsclYwuQ

Conclusion:

A la lumière de ce que nous avons présenté dans cette partie, on peut dire que l'espace public sous toutes ses formes (notamment le parc de loisir) est au centre d'intérêt de toute composition de l'espace urbain. On peut le considérer comme un lieu privilégié pour la multiplication des activités et un lieu de liens sociaux.

On constate toutefois que la recherche de la satisfaction des différents besoins des usagers au sein de l'espace publique en terme de relations sociales et de déplacement, nécessite avant tout la concertation de ses derniers sur leur différentes attentes et représentations que se font de cet espace, et donc l'architecte, urbaniste ou aménagiste doivent toujours impliquer le citoyen dans les différents phases de projets d'aménagement des espaces publics.

Partie pratique

Introduction:

L'objet de ce chapitre est de présenter notre cas d'étude qui est le parc de loisir Ali Vava de Béjaia qu'on analysera par rapport à des critères de la représentation tirés au préalable dans la partie théorique.

La première partie du chapitre sera consacrée à la présentation du cas d'étude dans lequel nous allons justifier le choix du cas d'étude, un aperçu historique du parc, son état des lieux (avant et après l'aménagement) ainsi que les propositions du POS en termes de l'aménagement futur de ce parc.

La deuxième partie sera consacrée aux outils de mesure des représentations, pour cela nous aborderons en premier lieu ces outils en général, puis nous détaillerons sur nos outils d'investigation choisis, les critères utilisés, les étapes de construction des outils et leurs structures, etc.

Puis en troisième partie nous passerons à l'analyse des résultats afin d'arriver à une réponse à notre problématique soit en confirmant ou infirmant notre hypothèse de départ.

A. Analyse du cas d'étude : le parc de loisir Ali Vava

1. Le choix du cas d'étude :

Nous avons choisi le parc de loisir de Bejaia Ali Vava parce qu'il a été sujet de plusieurs successions d'aménagements et de débats entre plusieurs acteurs. Nous avons abordé les espaces publics dans la partie théorique mais pour le cas d'étude on a choisi ce parc, car ce dernier est un type d'espace public ayant les mêmes enjeux et assurant les mêmes fonctions donc par analogie on peut lui appliquer ce qui s'applique sur l'espace public.

2. Présentation du parc :

2.1. Situation géographique :

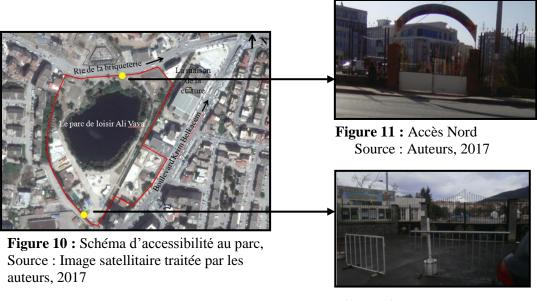
Le parc de loisir de Bejaia Ali Vava ancien parc Mezaia est situé au centre-ville de Bejaia, limité au Nord Est par la maison de la culture, au Nord par la route de la Briqueterie, et au Sud Est par le Boulevard KRIM Belkacem.



Figure 8: Situation du parc dans la ville de Béjaia **Figure 9:** Délimitation du parc de loisir Source : traitement images Google Earth, 2017

2.2. Accessibilité au parc :

Le parc de loisir Ali Vava est accessible au Nord par la route de la Briqueterie et au Sud par la ruelle qui donne sur le boulevard Krim Belkacem.



3. Aperçu historique:

Figure 12 : Accès Sud Source : Auteurs, 2017

Le site du lac était à l'origine un gisement d'argile qui alimentait jusqu'en 1950 l'unité des produits rouges : « Briqueterie Brandi ». A force de creuser pour prélever des matériaux, l'eau finie par jaillir pour recouvrir la superficie du lac après atteinte de la nappe phréatique.

La première idée d'aménager le contour du lac est née vers la fin des années 80, donc le parc (avec quelques aménagements et aires de jeux) est mis à la disposition des citoyens à partir de 1988 sous la gestion de l'APC de Bejaia pendant deux années , puis à partir de 1990 l'APC de Bejaia s'est trouvée dans l'incapacité de gérer ce parc, il a été donc

abandonné. Dépourvu d'une moindre gestion le parc est devenu un lieu où règnent délinquance, insécurité et peur.

Entre 2010-2014 de nouveaux travaux d'aménagement ont eu lieu mais reste inachevés et l'insécurité et la délinquance règnent à nouveau dans le parc. Les activités et manège présent déjà sur le parc sont restés ouvert au public jusqu'à 2012.

En mars 2016 l'état a loué ce parc pour A.Bachir pour un contrat de concession de 33 ans renouvelable trois fois, la gestion du parc est alors confié au concessionnaire setifien qui va en prendre charge pour les 33 prochaines années, tandis que Le lac est protégé par le PNG (Parc National de Gouraya), ce dernier refuse toute intervention sur le lac.

Bien qu'il fût à l'abandon pendant une longue période, le site du lac MEZAIA peut constituer un lieu de détente urbain. Pour cela des démolitions ont eu lieu dernièrement, elles ont visé les constructions illicites, ceci a permis de dégager du terrain libre pour le nouveau réaménagement du parc. Le concessionnaire du parc de loisir Ali Vava a désigné le BET Cardo de prendre en charge cet aménagement.



Figure13 : Vue sur une voie de promenade avant le nouveau réaménagement



Figure 14: état du parc avant le nouveau ce le nouveau réaménagement

Source : BERKANE et al. Etat et analyse des services récréatifs et éducatifs des zones humides en méditerranée : cas de la zone humide du lac Mezaia ,2014.

4. Proposition du POS pour l'aménagement du parc :

Ce POS a été élaboré par le BET AXXAM qui a proposé un premier aménagement pour ce parc comme suit Le parc d'attraction est formé par deux parties :

- L'unité lacustre gérée par le PNG.
- Partie réservée à l'origine au parc d'attraction et destinée à l'aménagement de manèges et de boutiques.

4.1. L'unité lacustre :

Cette unité est gérée par le PNG. C'est un petit lac artificiel d'environ 2,5 ha.

Trois objectifs sont attribués à ce lac :

- La protection de la biodiversité.
- Détente et loisir.
- Centre d'interprétation des zones humides.

4.2. La zone d'aménagement :

Cette zone doit être réaménagée dans sa totalité pour lui redonner sa véritable vocation. Il ne sera autorisé que :

- Aires de jeux.
- Espaces verts.
- Pizzeria, buvettes, crêperies ou autres équipements de consommation dont la surface plancher totale ne doit pas dépasser 80 m² et une hauteur maximum de R+0.

5. Etat des lieux du parc :

Par besoin des espace de loisir le parc a été mis à la disposition des usagers en juillet 2016 même avant sa finition, d'après le représentant du maitre d'ouvrage (Mr MANSOURI Amine) l'ouverture du parc est prévue pour l'an 2018. On a ci-dessous l'état des lieux actuel du parc avec son plan actuel suivi de quelques photos qui montrent les aménagements installés.



Figure 15: Plan générale d'aménagement du parc, Source: Auteurs, 2017



Figure 16: Le nouvel aménagement du parc

B. Les outils d'investigation :

1. Les différents outils de mesure des représentations en général :

Pour reconstituer les représentations des usagers des espaces publics, la méthodologie choisie est de type qualitatif et s'appuie sur des outils communs à plusieurs sciences sociales. L'objectif essentiel de cette méthodologie est ainsi de présenter les principales méthodes que l'on peut employer auprès des usagers pour collecter des informations qualitatives sur leurs représentations de l'espace urbain, ces différents outils sont : les entrevues, les questionnaires et les cartes mentales.

1.1. L'entrevue :

«L'entrevue de recherche est une technique directe utilisée pour interroger des individus isolement, mais aussi dans certains cas, de groupe de façon semi -directive, qui permet de faire un prélèvement qualitatif en vue d'une connaissance en profondeur des personnes rencontrées. On vise par ce moyen; non seulement à établir des faits, mais aussi à saisir les significations données par les personnes aux situations qu'elles vivent » ⁸⁰ Plusieurs chercheurs ont eu recours à cet outil pour mesurer la perception et les représentations non seulement des usagers mais aussi des concepteurs de l'espace public. M.Bassand (dans son livre vivre et créer l'espace public) a élaboré une série de questions (interview) destinées aux acteurs de l'espace public (créateurs, commerçants, gestionnaires...), et à partir desquelles il a tiré les représentations que ses acteurs se font des espaces publics (cas des places publiques de Genève).

K.Lynch pour sa part, et dans son travail sur la perception du paysage urbain de Boston, Los Angeles et Jersey City, a aussi utilisé les interviews pour mesurer les perceptions des usagers de leur ville, il se limita alors à un échantillon de 15 personnes sur chaque terrain.

1.2/Le questionnaire :

C'est une technique directe pour interroger les individus de façon directive puisque la forme des réponses est prédéterminée, il permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et d'établir des comparaisons chiffrées. « Le questionnaire est un moyen d'entrer en communication avec des informateurs, en les interrogeant un à un et de façon identique en vue de dégager des réponses obtenues des tendances dans le comportement d'une large population. »⁸¹

M.Bassand dans son analyse sur les places Genevoises a élaboré un questionnaire « usagers » destiné aux usagers des places publiques étudiées .Ce court questionnaire a été soumis auprès de 600 personnes visant à connaitre leur position sociale ; les raisons de leurs passage et les représentations que se font des espaces publics. Un second questionnaire est celui des « habitants » dont le but est de recueillir des informations sur la manière dont les gens vivent à Genève, ce que ces habitants pensent de cette ville (satisfaisante ou pas), ce questionnaire a été réalisé par téléphone auprès de 900 habitants, repartis en 6 quartiers.

Dans son étude sur les trois villes américaines, Lynch a aussi utilisé le questionnaire auprès des habitants afin de recueillir des informations sur leurs perceptions.

_

⁸⁰ Maurice Anger, initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, Casbah université, Alger, p140.

⁸¹ Ibidem, p146.

1.3/La carte mentale :

La carte mentale de l'espace vécu est les représentations mentales ou l'image que chacun se fait de son environnement (région ; ville ou quartier), grâce à celle-ci on peut connaitre la réalité tel qu'elle est vécue par chaque personne en l'invitant à la reproduire sous forme de dessin. Dans cette carte mentale on peut reconnaitre les lieux qui sont les plus significatifs aux yeux d'un individu, ceux qu'il/elle aime fréquenter ou qui lui rappelle de bons souvenirs. Cette carte mentale ne comporte pas que des attrais ou des atouts mais aussi des obstacles et des nuisances et des défauts qu'il en apprécie pas du tout, barrière physique ou psychologique.⁸²

Selon P. Merlin et F. Choay⁸³, la carte mentale est une représentation subjective de l'espace urbain par un habitant à partir des lieux qu'il a l'habitude de fréquenter. La mémoire joue un rôle important dans le processus perceptif où l'individu se souvient d'éléments marquants qu'il a pu retenir d'un lieu ou d'un parcours. La carte mentale est un outil qui permet la rencontre entre la dimension mentale, cognitive, et la dimension matérielle des représentations.

Pour obtenir une carte mentale, on demande aux personnes enquêtées de dessiner sur une feuille de papier blanc un espace donné (quartier, centre-ville, agglomération, etc.), sans que la personne interviewée ait la possibilité de regarder le paysage urbain dont on demande la représentation. Le but du dessin est en effet de reproduire l'image mentale, filtrée, conceptualisée et mémorisée des lieux, sans qu'elle soit influencée par des tentatives de se rapprocher à une réalité visuellement perçue.

K. Lynch (1960) a été parmi les premiers auteurs à employer les cartes mentales pour la représentation des espaces urbains. C'est grâce à ces cartes mentales qu'il détermine les principales compositions de la ville (les nœuds, les quartiers, les limites, les points de repères et les rues).

Pour se limiter à la géographie française, les recherches de C. Cauvin (1984) et celles de B. Rowntree (1997)⁸⁴ sur la représentation des espaces urbains de Strasbourg et d'Anger, respectivement, font amplement recours à l'outil de la carte mentale. Plus particulièrement, C. Cauvin analyse les déformations apportées par les cartes mentales à

⁸² Séminaire mobiliser son milieu autrement, *carte mentale de l'espace vecu*,Centre st pierre,2009. Disponible sur : http://innoverpourcontinuer.ca/wp-content/uploads/2015/02/Carte-mentale-espace.pdf

⁸³ Merlin P., Choay F., 1988, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 723 p

⁸⁴ Cité par : FUSCO, Giovanni, analyse *des espace public,les places*, France, université de Nice Sophia Antiponis ,2012 disponible sur : http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/ consulté le 10/12/2016

l'espace euclidien de la carte topographique, pour les mettre en relation avec les pratiques de l'espace urbain.

Toutefois la carte mentale suscite des controverses, en raison de ses condition délicates de production (échantillonnage, reproduction des mêmes conditions pour l'exercice); de ses difficultés d'interprétation (échelle de réalisation très différente d'une carte à l'autre, capacité de dessin de chacun différentes) et d'utilisation.

2. Le choix de l'outil d'investigation sur terrain :

Nous voulons par notre recherche récolter puis analyser les représentations des usagers du parc Ali Vava pour déduire leurs attentes, besoins, et jugements, puis les comparer avec la représentation des autres acteurs.

A partir de tout ce que nous avons vu et précisément l'expérience de Bassand qui a utilisé le questionnaire et l'entretien pour mesurer des représentations des acteurs dans les places publics de Genève ; on peut conclure qu'on peut utiliser les deux outils (entretien et questionnaire) pour mesurer les représentations des acteurs du parc de loisir Ali Vava et ses usagers. Pour cela et afin de répondre à la question de recherche et d'affirmer ou infirmer l'hypothèse, nous avons suivi une méthode d'investigation mixte, basée sur une enquête qualitative par entretien directif, et quantitative par questionnaire qu'ont été réalisées auprès de deux échantillons :

2.1. Le premier échantillon :

Il s'agit des acteurs professionnels du parc de loisir Ali Vava (Mr Haddache Idris) qui est le maitre de l'œuvre, et Mr MANSOURI Amine : gestionnaire du parc Ali Vava et représentant du maitre d'ouvrage). L'outil d'analyse pour cet échantillon est l'entretien directif, cet outil nous permet d'interroger ces personnes expertes sur les différentes représentations et perceptions qu'ils se font de l'espace public en général et du parc de loisir d'Ali Vava en particulier.

Dans l'entretien nous cherchons à mettre l'accent sur les perceptions et les représentations des acteurs à travers des questions choisies à partir de quelques critères de la représentation déduits sur les espaces publics à partir de notre lecture de l'ouvrage de M.Bassand "Vivre et créer l'espace public". Ces critères ont été résumés dans le tableau ci- après.

2.2. Le deuxième échantillon :

Questionnaire avec les usagers du parc. Notre recherche vise à répondre à une problématique préétablie par la confirmation ou l'infirmation de l'hypothèse de départ,

cette vérification ne peut pas s'effectuer uniquement par l'entretien avec les acteurs professionnels, mais elle nécessite un questionnaire avec les usagers du parc de loisir, car ces derniers sont les premiers acteurs de cet espace. Donc, ce questionnaire constitue ainsi un outil qui peut vérifier la validité ou non de l'hypothèse. Vu que notre recherche vise les représentations donc le type de l'échantillon de ce questionnaire est du type aléatoire dans lequel le questionnaire est adressé à n'importe quel usager de n'importe quel âge.

3. Les critères de la représentation et les questions qui leurs correspondent :

On a ici un tableau récapitulatif des critères utilisés pour mesurer les représentations des usagers et des acteurs avec les questions qui conviennent à chaque critère.

Critères des représentations	Les indicateurs	Les questions usagers	Les questions dédiées aux les acteurs
1-Valeurs de l'espace public	-fonctionnelle/ esthétique -Végétale/ minérale	-Qu'est ce qui, selon vous, caractérise le mieux ce parc et lui donne une ambiance particulière ?	Qu'est ce qui, selon vous, fait le succès de ce parc ? que faut-il pour le faire vivre ? et sur quoi doit-on travailler ?
2-Evocation de l'espace public	-la destination de l'espace (enfant/jeune,.)	-En pensant a cet endroit, pensez-vous qu'il est utilisé plutôt par certain groupe spécifique ou par tout le monde ?	-Lors de l'aménagement actuel du parc, quel groupe en particulier cherche-t-on à satisfaire avant tout ?et on fonction de quels besoins ?
3-Les désirs	- Attentes - Besoins - Manques	-comment; à votre avis; ce parc devrait-il être aménagé? -quels sont les manques de ce parc à votre avis? -quels sont les inconvénients de l'aménagement actuel du parc?	-Quelles sont, selon vous, les attentes usagers/habitants par rapport à l'aménagement de ce parc ? -comment décriviez-vous ce qui manque, actuellement et du point de vue des usagers dans l'aménagement du parc ?
4-le jugement	-degré de satisfaction -évaluation de l'aménagement	- diriez-vous que ce parc est calme/bruyant à quel point êtes-vous satisfait?	-trouvez-vous que ce parc est important pour la ville de Bejaia et pourquoi ?

Tableau 3: Critères des représentations et questions correspondantes Source : Auteurs, 2017

4. Structure du questionnaire :

	-Informations sur la fréquentation des usagers : temps de visite,
Partie: 01	la durée, l'accompagnement,etc.
Partie: 02	-Questions sur les représentations des usagers
Partie: 03	-Informations générales sur l'usager : Sexe/Age/ Région.

Source: Auteurs, 2017

Tableau 4: Organisation du questionnaire

C. Résultat et discussion, analyse et interprétation :

Dans un premier temps nous allons présenter les résultats du questionnaire (auprès des usagers), puis ceux des interviews effectuées auprès des deux acteurs choisis dans un deuxième temps (maitre d'œuvre et maitre de l'ouvrage), pour enfin comparer les différentes représentations de différents acteurs que ces derniers se font du parc de loisir Ali Vava. Les résultats de la recherche seront récapitulés dans une synthèse générale.

1. Déroulement du questionnaire :

Dans l'élaboration de notre questionnaire, nous avons opté pour la méthode dite entonnoir, dont l'agencement des questions se fait en commençant par des questions générales pour arriver progressivement à des questions beaucoup plus précises. Nous avons choisi l'application de cette technique dans le but de ne pas démarrer avec des questions personnelles qui risquent de déstabiliser la personne questionnée et la laissent retissente ce qui influerait sur le bon déroulement de l'enquête.

Avant d'entamer notre enquête sur terrain, nous nous sommes assurées de la validité, la compréhension, la faisabilité et l'efficacité du questionnaire, nous l'avons donc soumis à 5 personnes de notre entourage répondant à des critères particuliers qui sont à savoir l'âge, le sexe, le niveau d'étude à première vue nous avons conclu que notre questionnaire permet d'atteindre l'objectif fixé au préalable, ce qui nous laisse dire qu'il est opérationnel.

Lors du déroulement de l'enquête la population à interroger n'a fait l'objet d'aucun échantillonnage, mais elle a été interrogée au tout venant, d'une autre manière nous avons questionné toute personne se trouvant au parc au moment du déroulement de l'enquête.

Dans un premier temps nous les avons sollicités afin de nous accorder un peu de leurs temps pour répondre à un questionnaire anonyme, tout en leur expliquant que c'est un travail de recherche de master qui a pour but le nouveau réaménagement du parc. Donc

pour pouvoir enquêter le maximum possible d'usagers au cours d'une journée d'enquête, nous avons fait appel à trois de nos camarades en architecture.

Bien que le questionnaire se soit déroulé dans de bonnes conditions météorologiques et que nous n'avons eu aucun problème à nous introduire au sein du parc pour mener à bien notre enquête, nous avons rencontré quelques problèmes, où certains usagers refusaient catégoriquement de nous répondre et plus précisément les femmes et d'autres répondaient aux premières questions et abandonnaient d'aussitôt mais cela ne nous a pas empêché de terminer notre enquête.

À titre de rappel, Nous avons enquêté 40 personnes (usagers) et l'analyse des données recueillies au moyen du questionnaire sont préparées par des analyses statistiques effectuées à l'aide de l'Excel.

2. Résultats du questionnaire :

Les résultats de cette partie seront présentées par les quatre critères de représentation établies précédemment (valeur, évocation de l'espace public, désir et jugement). Dans un premier temps nous allons commencer par les deux questions concernant le rôle de l'espace public en général et du parc de loisir d'Ali Vava en particulier puis on va passer à l'analyse des critères un par un :

• Caractéristiques générales de l'échantillon :

À partir des questions posées aux enquêtés dans la première et la dernière partie du questionnaire (information générale de l'usager et les questions de fréquentation), nous sommes arrivées à concevoir le profil de notre échantillon résumé dans les diagrammes qui suivent.

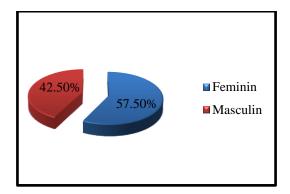


Figure 17: Diagramme des sexes Source : Auteurs, 2017

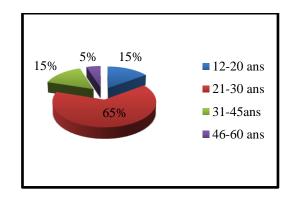
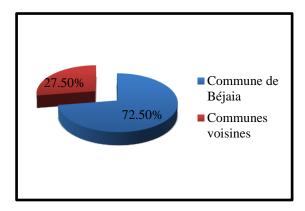


Figure 18: Diagramme des tranches d'âge Source: Auteurs, 2017



Selon les diagrammes, on remarque que l'échantillon est composé d'une majorité 72,5% de la population habitant dans la ville, alors qu'ils sont seulement 27,5% qui viennent d'autres communes de Bejaia (voir figure19). On remarque que 57.5% des usagers sont des femmes (voir figure17) et 65% ont entre 2 et 30 ans (voir figure 18).

Figure 19 : lieu de résidence des usagers Source : Auteurs, 2017

• Informations générales sur la fréquentation de l'échantillon :

Diagrammes récapitulatifs de la fréquentation des usagers

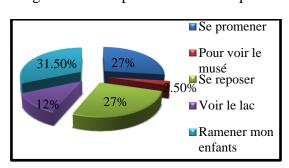


Figure 20: Motif de visite des usagers Source : Auteurs, 2017

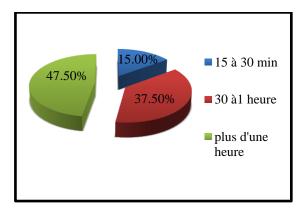


Figure 22: durée de visite des usagers Source : Auteurs, 2017

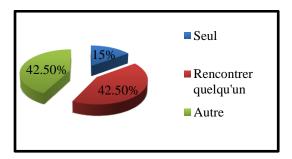


Figure 21: L'accompagnement au parc Source : Auteurs, 2017

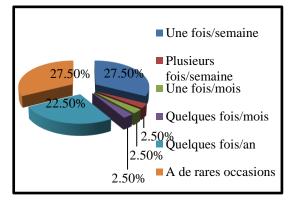


Figure 23: Fréquence de la visite Source : Auteurs, 2017

La moitié de l'échantillon 54% ont exprimé que le motif de leurs visite est le repos et la promenade, une partie d'eux 31.50% ont dit qu'ils ramènent leurs enfant, le reste viennent pour voir le lac et le musé (14.50%). (Voir figure20).

Parmi les usagers questionnés, 42.5% d'eux viennent pour rencontrer quelqu'un, les autres viennent accompagnés de quelqu'un 42.5%, alors que 15% viennent seuls. (Voir figure 21).

Parmi les usages questionnés, une partie reste plus d'une heure 47.5 % tandis que la majorité 52.5% reste moins d'une heure. (Voir figure 22 ci-dessus)

En ce qui concerne la fréquence de la visite, la totalité d'eux 50% viennent à de rares occasions ou quelques fois par an, tandis que d'autres 27.5% viennent une fois par semaine, et peu de personnes plusieurs fois par semaine. (Voir figure 23 ci-dessus).

• Les représentations des usagers :

Les deux rôles principaux de l'espace public :

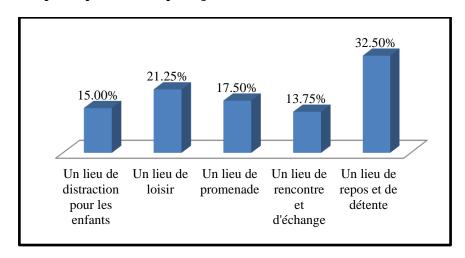


Figure 24: diagramme des représentations des espaces publics Source : Auteurs, 2017

Les deux rôles principaux du parc de loisir Ali Vava :

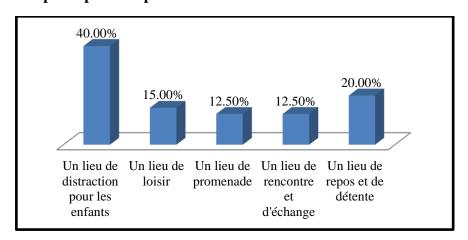


Figure 25: diagramme des représentations des espaces publics Source : Auteurs, 2017

D'après le résultat du 1^{er} digramme (voir figure24), nous avons remarqué que la majorité des réponses obtenues révèlent qu'un espace public assure en premier lieu la fonction de lieu de repos et de détente et de loisir dont la somme des deux pourcentage est de 53.75%, les autres réponses été reparties d'une manière plus au moins équilibrée sur les autres rôles. Par contre dans le second diagramme (voir figure25) qui concerne le rôle du parc Ali Vava, les réponses étaient centrés sur : un lieu de distraction pour les enfants en premier lieu (40%) puis au repos et à la détente en deuxième lieu (20%) puis viennent en troisième lieu la promenade, loisir, rencontre et échange.

- Analyse des résultats par critères de représentation :
- 1er critère : valeur de l'espace public :

Qu'est ce qui selon vous caractérise ce parc et lui donne une ambiance particulière :

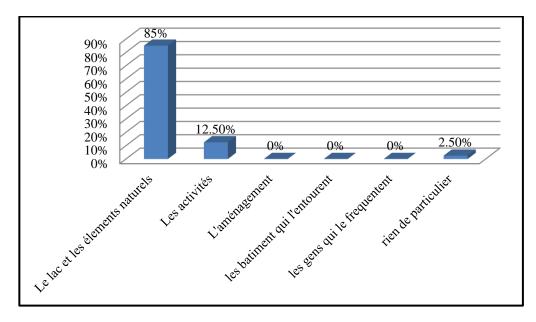


Figure 26: Diagramme des valeurs des espaces publics Source : Auteurs, 2017

La quasi-totalité des usagers (85%) perçoivent le lac et les éléments naturels comme la partie essentielle du parc puis viennent les activités en second lieu avec un pourcentage de 12.5% et enfin rien de particulier en 2.5%. Tandis que l'aménagement et les bâtiments qui l'entourent et les gens qui le fréquentent restent sans réponse 0%. (Voir figure 26).

85% 90% 80% 70% 60% 45% 50% 35% 40% 30% 15% 10% 20% 5% 5% 0% 10% 0% intres les deut setes les affants les jeunes les adultes les vieux doute les catheagries

2^{ème} critère : évocation du parc :

Figure 27: diagramme représentatif d'évocation du parc de loisir Source : Auteurs, 2017

En ce qui concerne le genre (voir figure 27) : 85% des usagers perçoivent que ce parc est fréquenté par les deux sexes. Quant à ce qui concerne les catégories d'âge 45% des usagers perçoivent que c'est les enfants qui sont les plus présents dans le parc, puis viennent 35% pour toutes les catégories 15 % pour les jeunes et 5% pour les adultes et enfin les vieux avec 0% qui sont introuvables dans le parc d'après les réponses des usagers.

3ème critère : les désirs (attentes, besoins et manques) :

Comment ce parc devrait-il être aménagé :

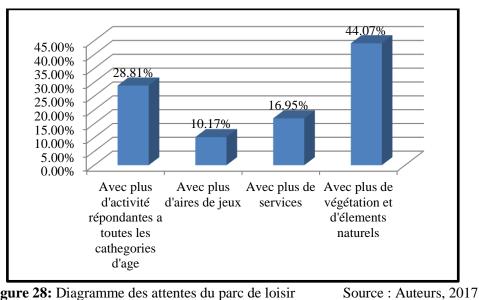


Figure 28: Diagramme des attentes du parc de loisir

Quelle vocation pour le parc :

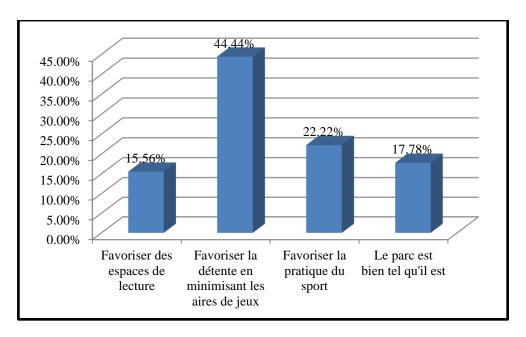


Figure 29 : Diagramme de vocation du parc de loisir Source : Auteurs, 2017

Aimeriez-vous que le rapport à l'eau soit facilité :

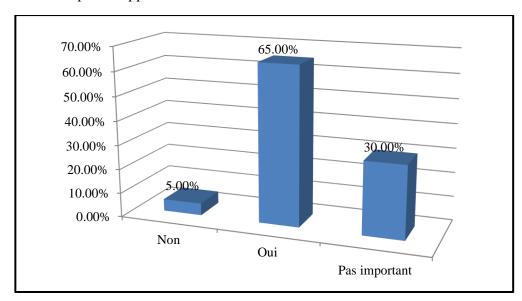


Figure 30: Diagramme des attentes des usagers Source : Auteurs, 2017

Les inconvénients de l'aménagement actuel :

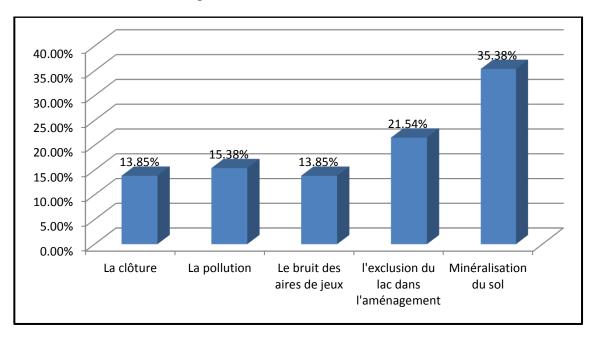


Figure 31: Diagramme des inconvénients du nouvel aménagement du parc, Source: Auteurs, 2017

Les manques du parc:

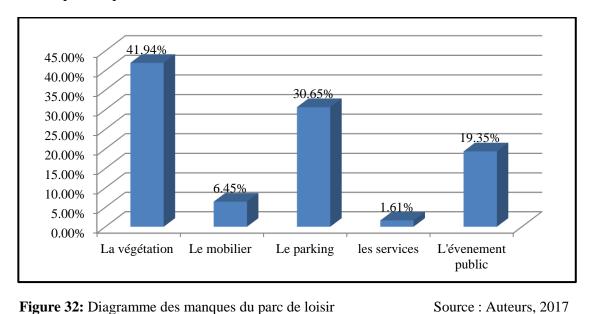


Figure 32: Diagramme des manques du parc de loisir

Concernant les désirs, les réponses des usagers se sont accentuées sur la végétation et les éléments naturels en premier lieu puis aux activités qui répondent à toutes les catégories d'âge en deuxième lieu pour qu'ils viennent enfin les services et les aires de jeux. (Voir figure 28).

En ce qui concerne la vocation du parc 44% des usagers veulent que le parc ait la vocation de détente en minimisant les aires de jeux, d'autres encore préfèrent qu'il y'ait des espaces de pratique de sport et des espaces de lecture, il ya qu'une minorité (17,78%) qui trouve que le parc est bien tel qu'il est. (Voir figure 29).

Les usagers désirent que le rapport à l'eau soit facilité (le lac) car ce dernier est complètement exclu de l'aménagement ce qui ne nous offrent pas une vision vers le lac. (Voir figure 30).

Concernant les inconvénients d'aménagement, les usagers ont répondu que la minéralisation du sol est considérée comme l'inconvénient majeur de l'aménagement actuel, en second, l'exclusion du lac dans cet aménagement puis vient à la fin le bruit des aires de jeux, la clôture et la pollution. (Voir figure 31).

Les usagers perçoivent que les manques dans l'aménagement actuel sont par ordre descendant : la végétation, le parking, puis l'événement public qui participerait à l'animation de ce parc, puis viennent en dernier lieu, le mobilier et les services. (Voir figure 32).

• 4eme critère : jugement

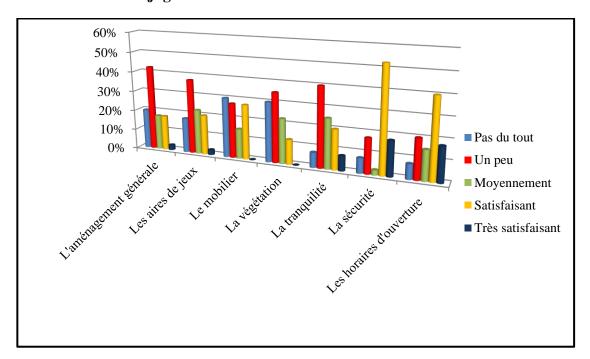


Figure 33: Diagramme de satisfaction des usagers

Source: Auteurs, 2017

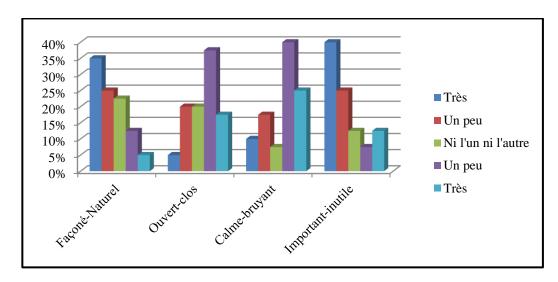


Figure 34: Diagramme du jugement des usagers

Concernant la satisfaction : les usagers sont peu satisfaits de l'aménagement général, des aires de jeux, le mobilier, la végétation et de la tranquillité. Néanmoins ils restent satisfaits de la sécurité assurée dans ce parc. (voir figure 33).

Source: Auteurs, 2017

Source: Auteurs, 2017

La plupart des usagers jugent que le parc est: (voir figure ci-dessus 34)

- très façonné (par la présence de beaucoup d'aménagements)
- un peu clos (à cause de la présence de la clôture)
- un peu bruyant (du à la présence des airs de jeux et à la music)
- très important

A quel point ce parc vous plait :

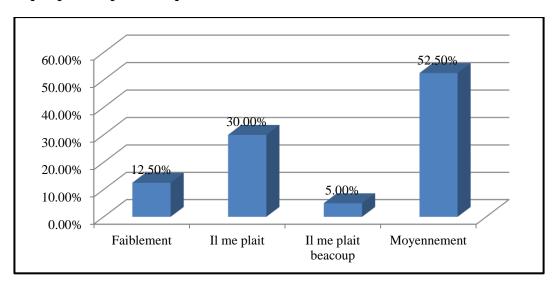


Figure 35 : Diagramme de satisfaction générale du parc

La question qui pousse l'usager à porter un jugement et une évaluation de son degré de satisfaction vis-à-vis du parc de loisir Ali Vava (voir figure35) nous a révélé qu'il existe 4 catégories d'usagers :

- 1- 52.5% des usagers ont répondu que ce parc leur plait moyennement
- 2- 30% ont répondu qu'il leur plait
- 3- 12.5% il leur plait faiblement
- 4- Et enfin 5 % il leur plait beaucoup

3. Déroulement de l'interview :

Le déroulement des deux interviews ont été effectués dans deux journées différentes, ils se sont déroulés dans de bonnes conditions bien qu'on n'a pas eu accès à davantage information car le projet n'est pas encore achevé mais cela ne nous a pas empêché d'atteindre l'objectif principal de l'entretient qui est le recueil des représentations de chaque acteur.

4. Résultats de l'interview :

Premier acteur : Mansouri Amine gérant du parc de loisir Ali Vava (représentant du maitre de l'ouvrage)

En ce qui concerne le rôle de l'espace public en général, cet acteur voit que l'espace public est un lieu de repos ; un lieu de loisir et d'attraction ce qui s'applique selon lui sur le parc de loisir actuel.

Valeur de l'espace public : En ce qui concerne les éléments qui donnent au parc une ambiance particulier, l'interviewé nous a déclaré que le lac est un élément important du parc mais toutefois il mit l'accent sur l'importance des activités présentes sur le parc.

Evocation de l'espace public : L'interviewé nous a déclaré le but principal de cet aménagement est d'attirer les familles (et donc leurs enfants).

Les désirs: En ce qui concerne les désirs cet acteur pense que les usagers ont besoin encore de plus d'aires de jeux surtout pour les adultes.

Le jugement : en ce qui concerne l'importance du parc de loisir Ali Vava, l'interviewé juge qu'il est très important pour la ville de Bejaia puisque celle-ci est pauvre en matière d'espaces de détente et de jeux.

Deuxième acteur: maître de l'œuvre Mr.Haddache Idris (Bet Cardo)

En ce qui concerne le rôle de l'espace public en général l'architecte voit que la vocation de l'espace public varie d'un espace à un autre, mais dans le cas du parc Ali Vava c'est un espace de loisir et de détente.

Valeur de l'espace public: pour les éléments qui donnent au parc une ambiance particulière l'interviewé nous a déclaré que c'est l'agencement du minéral et du végétal et des activités qui fait le succès de l'espace public.

Evocation de l'espace public : L'interviewé nous a déclaré que le but principal de cet aménagement est d'attirer les enfants.

Les désirs : quant aux désirs, cet acteur pense que les usagers s'attendent à quelque chose de grandiose (beaucoup plus d'activités).

Le jugement : Par sa superficie et l'emplacement et la présence du lac l'architecte voit que le parc est très important pour la ville de Bejaia puisque celle-ci est pauvre en matière d'espace de détente et de jeux.

5. La synthèse générale :

Le but étant de savoir et de connaître les diverses représentations que l'on peut trouver chez les différents acteurs de l'espace public, Dans un premier temps nous avons procédé à une lecture des données récoltées sur le site, puis , une multitude d'images se sont présentées à nous, mais après analyse, une tendance assez nette s'est dégagée, que nous présentons selon un système d'opposition.

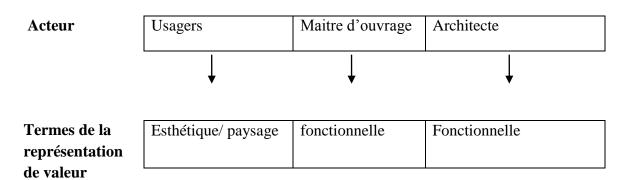
En premier lieu, les oppositions les plus fortes sont celles liées aux deux critères de représentation : les valeurs des espaces publics et les désirs.

Concernant le critère de valeur, les premiers qui sont les usagers mettent l'accent sur l'esthétique (mettre en valeur les éléments naturels notamment le lac), le second à savoir le maitre d'ouvrage s'attache aux services que doivent rendre ces espaces publics et le troisième qui est l'architecte s'attache à l'agencement des deux valeurs esthétique et fonctionnelle hors par observation de l'état des lieux il est en totale contradiction avec ce qui a été dit.

Donc cette opposition se prolonge avec des oppositions centrés sur :

• Le lac et les éléments naturels versus les activités et les aires de jeux.

Tentons un schéma de représentation

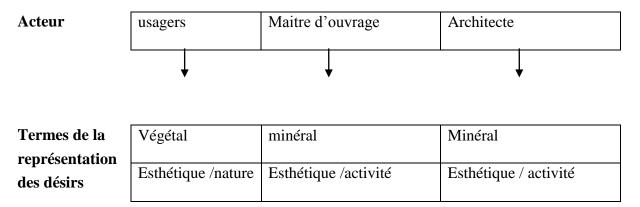


Quant aux critères de désirs, pour les usagers la nature devrait primer sur tous les autres éléments ainsi ce parc doit être un endroit paisible qui offre la détente pour quelques-uns, la pratique du sport pour d'autres et même des espaces de lecture. Les usagers trouvent que le lac est l'élément principal du parc, donc tous les aménagements devront être disposés autour de ce lac, par contre l'architecte et le maitre d'ouvrage tendent à mettre l'accent sur beaucoup plus d'activités. Il apparait que la réponse globale souhaitée, tant par les usagers que l'architecte, est de créer un parc qui sera appropriée et qui aspire à devenir un point de repère de la ville, voir un lieu symbolique.

Cette opposition se prolonge donc avec des oppositions centrées sur :

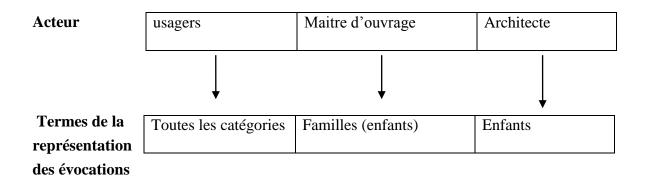
- Le lac et les éléments naturels versus activités et aires de jeux.
- Esthétique stimulant le repos et la détente versus esthétique contemporain qui s'inscrit dans les logiques des grandes activités.

Tentons un schéma de la représentation des désirs :



En second lieu, parmi les oppositions qui paraissent aussi fortes : l'opposition liée à la représentation de l'évocation du parc, car dans cette partie-là, les usagers s'attachent au fait que le parc devrait être destiné à toutes les catégories favorisant ainsi une mixité sociale, quand à l'architecte et le maitre d'ouvrage perçoivent que cet espace doit être aménagé pour les familles plus particulièrement viser la catégorie enfant.

Tentons le schéma de représentation de l'évocation :



Par ailleurs, nous leurs avons posé une question sur le rôle que joue le parc pour voir à quel point l'opposition est forte. Les réponses des trois acteurs n'ont fait qu'affirmer ces contradictions, les premiers voient que ce parc est un lieu de distraction pour les enfants, quant à l'architecte et au maitre d'ouvrage voient que ce parc s'insère dans une optique qui englobe le tout à savoir (la détente, le repos, la distraction..).

Dans la dernière partie du questionnaire, l'évaluation du niveau de satisfaction des usagers démontre que le parc est moyennement satisfaisant malgré la forte discordance entre les différentes représentations car il est le seul parc à Bejaia et c'est un endroit sûr car autrefois, il était un lieu dégradé, pollué mais aussi un lieu de délinquance. C'est pourquoi, il faut souligner que le jeu de représentation met en relief la complexité dynamique urbaine qui ne peut en aucun cas être résumée par une simple opposition binaire et plusieurs facteurs extrinsèques exercent une influence sur les perceptions et les représentations des gens

L'interprétation des résultats du parc de loisir Ali Vava a révélé qu'il y'a de la discordance entre les représentations des usagers et celles de l'architecte Cette divergence est d'emblée le résultat de la non collaboration entre les professionnels et les citoyens qui doivent être au centre du projet. Mais il est aussi considéré que les architectes ne sont pas les seuls à exercer une influence dans les processus de projet d'aménagement, d'autres acteurs interviennent et s'impliquent dans la définition du projet. C'est le cas des décideurs et des maitres d'ouvrage qui participent aux processus.

Conclusion:

Dans le cadre de ce dernier chapitre, nous avons analysé les résultats issus de notre travail sur terrain, ainsi que les réponses produites par les enquêtés dans le but de répondre aux questions énoncées dans la problématique et afin d'atteindre les objectifs ciblés par cette recherche.

Comme nous l'avons déjà expliqué pour comprendre si les représentations des usagers se rapprochent de celle des acteurs il faillait effectuer une comparaison entre les deux représentations. De ce fait, nous avons structuré notre travail en trois étapes.

Tout d'abord, nous avons recueilli les représentations des usagers à travers le questionnaire. Ensuite, nous avons recueilli les représentations des acteurs à travers les interviews. Et enfin, on a procéder à l'analyse et l'interprétation des résultats pour effectuer une comparaison des deux représentations. Les différentes informations, nécessaires à la vérification de l'hypothèse, sont présentes et disponibles dans la dernière partie du chapitre (analyse et interprétation des données).

La comparaison entre les représentations des acteurs et celles des usagers nous a permis de relever les divergences et les convergences dans les représentations que se fait chaque acteur du parc de loisir.

Ce chapitre nous a permis de révéler que les représentations que se font les usagers vis-à-vis du parc de loisir Ali Vava est différentes de celle que se font les acteurs du même espace surtout en terme de désir on a déduit que les attentes des usagers sont différentes de celles tracés par les acteurs.

Conclusion générale :

Parmi les théories développées autour de la notion d'espace public, et qui restent un objet de recherche pour diverses disciplines : sociologie, psychologie, géographie...etc. On peut citer 'les représentations' qui sont un élément très important lorsqu'on en tient compte car elles participent à la bonne appropriation de l'espace public.

À travers ce travail, nous souhaitons avoir contribué à une meilleure compréhension des représentations. La recherche que nous avons accomplie, présente une modeste investigation centrée principalement sur la comparaison entre les représentations que se font les usagers du parc de loisir Ali Vava vis-à-vis du nouvel aménagement avec ceux des acteurs professionnels (l'architecte et le représentant du maitre de l'ouvrage) sur ce même espace. Ainsi, nous avons répondu à la problématique initiale :

-A quel point les perceptions des usagers sont-elles prises en charge par le maître de l'œuvre et le maitre de l'œuvrage ?

Pour répondre à ce questionnement, qui nécessite la récolte des représentations des usagers et ceux des acteurs, un travail de terrain nous a semblé pertinent. En effet, notre investigation à été effectuée au moyen d'une méthodologie reposant principalement sur deux outils complémentaires entre eux élaborés à partir des critères de représentation que nous avons déduis à travers nos lectures, surtout celle du livre « vivre et créer l'espace public » :

- -L'entrevue avec les acteurs : est envisagée comme une étape exploratoire pour accéder aux représentations des deux acteurs (maitre de l'œuvre et maitre d'ouvrage).
- Le questionnaire pour les usagers : cette dernière étape vient compléter la première, elle nous a permet de récolter les représentations des usagers.

Les résultats issus de ce travail de recherche, répondent, d'une manière générale, aux questionnements posés au départ et, plus ou moins, aboutissent aux objectifs fixés au préalable, nous présentons dans ce qui suit les résultats qui nous paraissent les plus importants :

L'apport majeur de ce mémoire consiste en un renforcement et surtout à démontrer l'importance des représentations dans l'élaboration d'un aménagement des espaces publics pour cela , nous insistons sur la nécessité de procéder au concertation des usagers avant tout projet d'aménagement des espaces publics pour pouvoir accéder à leurs représentations et donc à leurs principales attentes.

Notre démarche consistait à comparer les représentations des usagers et ceux des acteurs (architecte et maitre d'ouvrage) pour savoir si elles se rapprochent. Nous avons trouvé que celles des usagers n'ont pas étaient prises en considération par l'architecte du fait que leurs attentes ne sont pas les même que ceux tracé par les acteurs, nous pouvons ainsi dire que la réussite d'un projet dépend largement de la similitude des représentations des différents acteurs du même projet. D'une autre manière pour qu'un projet soit réussi il faut arrimer les représentations des architectes à celles des usagers.

Les acteurs à savoir l'architecte et le maitre d'ouvrage ont mis l'accent lors de l'aménagement sur l'amplification maximale des airs de jeux pensant que les besoins d'usagers ne se résument qu'à ça, hors qu'eux préfèrent un espace de détente où la nature prime tout en minimisant les airs de jeux.

L'espace désiré par les usagers :

- Un lieu de détente où la nature prime tout en favorisant des espaces de lecture et de pratique de sport.
- Un espace calme par la présence d'un nombre limité des aires de jeux
- Un espace accessible pour tout le monde sans les couts d'entrée.
- Des espaces de consommation et une salle de prière.
- Présence d'activités répondantes à toutes les catégories d'âge (du plus jeune, au vieux)
- Un aménagement autour du lac d'une manière à renforcer le contact visuel avec celui-ci et en gardant l'attrait naturel de celui-ci.

A partir de là nous pouvons alors dire, que notre hypothèse est confirmé, et que l'architecte a conçu l'espace selon ses représentation à lui, qu'il croit correspondre à celle des usagers .Cependant, l'espace public est un élément très complexe qui permet l'interaction de plusieurs facteurs économiques, social, environnemental. On peut alors dire que l'étude des représentations est une étape cruciale pour la réussite d'un projet. Mais il reste encore plusieurs variantes à explorer. Donc tout espace public réussi est le résultat d'une étude très élargie en interagissant avec les différents aspects lié à l'espace public.

Les limites de la recherche :

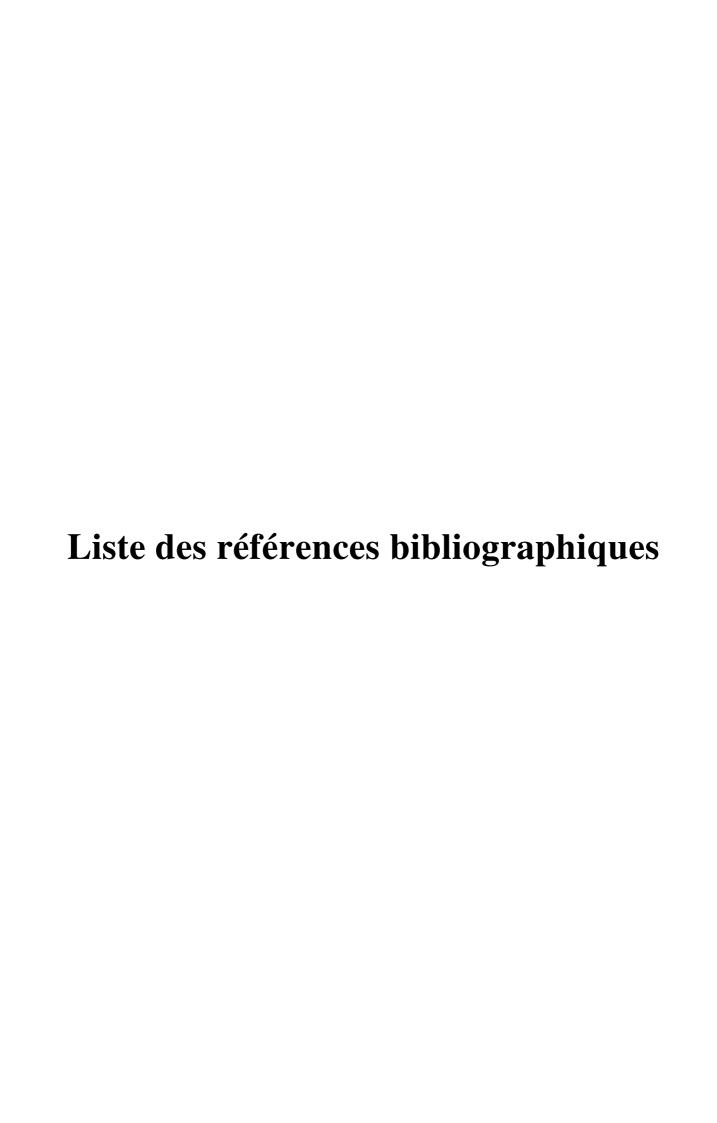
Comme nous l'avons mentionné plus haut, les objectifs de la présente recherche ont été en partie atteints et les résultats sont plus ou moins satisfaisants, car les représentations sont un élément complexe qui devrait être étudier minutieusement et qui a besoin de plus de connaissance en sociologie et psychologie et a besoin d'avantage de temps pour arriver à des objectif plus satisfaisant, pour cela nous aurions aimé :

- Avoir les possibilités de soumettre notre questionnaire à un nombre plus important d'usagers pour donner plus de validité à notre travail cependant on peut juger que les représentations recueillit se rapprochent car ils vivent dans une même société et partagent les mêmes valeurs et principes.
- Faire l'enquête pour les habitants car cela va nous donner un appui fort à notre recherche sur les représentations, car l'habitant dans ce cas doit faire appel à son imagination pour mieux décrire son espace voulu.
- Agrémenter notre questionnaire par plusieurs autres outils de recherches, comme les cartes mentales afin de confirmer notre hypothèse, car ce domaine relève de la psychologie et les subjectivités des gens et il est difficile de les mesurer et confirmer par un seul outil.
- Elargir l'interview sur les différents acteurs impliqué dans l'aménagement de ce parc : la direction d'urbanisme et de construction (DUC), la direction de l'industrie, le PNG, l'APCetc. mais par contrainte de temps on s'est limité au maitre de l'œuvre et au maitre de l'ouvrage.
- Faire la recherche une fois que le projet d'aménagement est achevé car cela nous permettra d'avoir des résultats plus au moins satisfaisants que ceux actuel car les représentations des usagers changent en fonction des situations.
- Faire l'enquête sur un espace-temps élargi, sur différents jours de la semaine, différentes heures mais aussi sur les différentes saisons.

Les recommandations de la recherche :

En conclusion, les recommandations qui ressortent de cette étude se résument à

- la bonne connaissance des enjeux présents et contextuels particuliers à chaque projet
- Faire participer les citoyens tout au long de la conception du projet et ce du début jusqu'à la fin.
- Adopter une architecture évènement, en raison des besoins évolutifs et flexibles du citadin contemporain, proposer alors ce genre d'architecture permettra de répondre aux besoins des usagers dans le temps, mais cela permettra aussi de préserver le coté naturel de ce parc qui est considéré comme le poumon de la ville.



Bibliographie

• Ouvrages généraux :

- **1.** ANGERS Maurice, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Casbah université, Alger 381 pages.
- **2.** BASSAND Michel, JOYE Dominique, *Vivre et créer l'espace public*, PPUR, Lausanne, 2001,223pages.
- **3.** HILAIRE Jacques, CAUE 03, AMÉNAGER & EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC des petites villes des bourgs et des villages, 2006, 53pages, ouvrage disponible sur : http://www.caue03.com/userfiles/files/plugin-amenager_embellir_espace_public.
 Consulté le [03/01/2017]
- **4.** MERLIN P. et CHOAY F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 2000,1024pages.
- **5.** SAIDOUNI Maouia, *Eléments d'introduction à l'urbanisme*, Casbah éditions, Alger, 2000, 271 pages.

• Dictionnaires et encyclopédies :

- Le Robert, dictionnaire de français, édition Martin BACK, et Silke ZIMMERMANN, 2005
- **7.** LAROUSSE, dictionnaire de français [en ligne], Disponible sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/repr%C3%A9sentation/68483 consulté le 20/12/2016.
- **8.** Toupictionnaire, dictionnaire politique [en ligne], disponible sur: www.toupie.org/Dictionnaire/Representation_sociale.htm, consulté le [18/01/2017].

Thèses et memoires :

9. AMIRECHE Toufik. Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Mémoire de magister en fait urbain, Constantine, université Mentouri, juin 2012,171p

- **10.** BADACHE Halima, *L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra*, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider, Juin 2014,296p.
- **11.** BENDADA Fatima Zohra, Les espaces verts publics d'Alger centre entre représentation sociale et pratiques sociales, Mémoire de magister en architecture, Alger, EPAU, Septembre 2014,122p.
- **12.** BERKANE Samia, BAKOUR Siham, MOUSSOUNI Lotfi, Etat et analyse des services récréatifs et éducatifs des zones humides en méditerranéen: cas de la zone humide du lac Mezaia ,22/01/2014.
- **13.** CHABI Nadia, *L'homme, l'environnement, l'urbanisme*, Tome I, thèse de doctorat en urbanisme, Constantine, université Mentouri, 702page. disponible sur http://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/CHA4961.pdf.
- **14.** DOMINIQUE Aimon, *le concept de représentations*, DEA en science de l'éducation, disponible sur : http://daimon.free.fr/mediactrices/representations.html#sdfootnote6sym.
- **15.** FRANCE Harvey, Les fonctions des places publiques montréalaises: convergences ou divergences des usages planifiés ? , Mémoire en vue de l'obtention du grade de Maître en Sciences appliquées en aménagement, Canada, Université de Montréal, Avril 2014
- 16. GHERRAZ Halima, Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : Cas des places publiques de la ville de Ouargla, Mémoire de magister en architecture, Biskra, université de Mohamed Khider, Mars 2013,376p.
- 17. HEMON Coralie, Le parc urbain : appropriations et pratiques au cœur d'un paysage de «nature» le cas du parc de l'Arrou à Blois, Loir et Cher, mémoire de master 1 de géographie, université François Rabelais, Mai 2014,107 pages
- **18.** MALO Gohier, *Comment identifier les centralités urbaines et quelles relations entretiennent-elles entre elles?*, Thèse de master, 2009. Disponible sur: https://fr.scribd.com/doc/31938687/memoire-sur-les-centralites-urbaines.

- 19. MAUVOISIN Marion, MASSON Claire, L'aménagement des espaces publics centraux : perception et réception d'une« stratégie de reconquête », Bordeaux, PAVE, ENSAP, Juin 2007

• Revues:

- **21.** Martin Simard, Marie-José Fortin et Marie-Hélène Tremblay, *L'appropriation de sites et paysages urbains requalifiés : regard sur le Vieux-port de Chicoutimi*, Urbanisme et développement durable, 2009, n°3, p5. Disponible sur : https://eue.revues.org/934 consulté le [1/12/2016].
- **22.** Vertigo, Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal, volume 12, n°2, Septembre2012.disponible sur : https://vertigo.revues.org/12319 consulté le [20/12/2017].

• Articles:

- 23. CLAVAL Paul, *La géographie et la perception de l'espace*, l'espace géographique, 1974, Volume 3, Numéro 3, p 179-187, Paris IV, disponible sur : http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1479 consulté le [6/12/2016]
- **24.** KAOUCHE Imane, BOUSSOUALIM Aicha, À la recherche des qualités du vécu des espaces publics ; cas des places publiques en Algérie, Courrier du Savoir, Décembre 2015, N°20, p.109-118.

• Cours:

25. ALILI Sonia, *la ville : approche théorique et concept*, université Abderrahmane Mira, pages2.

26. FUSCO, Giovanni, *analyse des espaces publics, les places*, France, université de Nice Sophia Antiponis ,2012 .disponible sur http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/ consulté le [10/12/2016]

• Séminaires :

27. CHAMPAGNE Claude, Séminaire mobiliser son milieu autrement, *carte mentale de l'espace vécu*, Canada, Centre st pierre, 2009. Disponible sur : http://innoverpourcontinuer.ca/wp-content/uploads/2015/02/Carte-mentale-espace.pdf consulté le [10/11/2016]

Documents audio visuel :

- **28.** lorraine.com/upload/doc/5026-AmA-nagerlesesp.pdf .consulté le □03/01/2017]
- **29.** Grand parc urbain ville de Brossard *Consultation citoyenne : Bâtir ensemble l'avenir*, Ajoutée le 21 juin 2016 disponible sur: https://www.youtube.com/watch?v=dm4Ysc1YwuQ , consulté le [01/12/2016].

• Autres documents :

- **30.** AXXAM BET, Plan d'occupation des sols 8A du lac.
- **31.** Caue des Vosges, Aménager les espaces publics dans Vosges, Guide méthodologique, France, Février 2010, 86page, disponible sur : http://www.urcaue-
- **32.** CERTU, une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace, France, Lyon, 1999. Disponible sur : http://lara.inist.fir/bitstream/handle/2332/1126/CERTU_99_12.PDF?sequence=1 Consulté le □05/11/2016]
- **33.** Brossard, grand parc urbain, un parc à concevoir aux couleurs de la collectivité, budget de réalisation, 13 octobre 2016, 30 pages disponible sur : http://www.brossard.ca/Brossard/media/Documentation/Grands%20projets/PresentationGPU_13octobre.pdf , consulté le [01/12/2016].
- **34.** Calhiste, laboratoire de culture, art, littérature, histoire, imaginaire, société territoire, environnement, Journée d'étude *espace perçu, espace vécu, espace rêvé : l'art d'appréhender l'espace*, mardi 25 mars 2014,France, campus Mont Houy, disponible sur : http://www.univ-valenciennes.fr/CALHISTE/espace-percu-espace-vecu-espace-reve-lart-dapprehender-lespace consulté le 10/01/2017. Consulté le [1/12/2016]

- 35. Géo confluence Ressource de géographie pour les enseignants, *Notion à la une : représentation* [en ligne], par: YVES François, publié le: 15/01/2016 disponible sur: http://geoconfluences.ens-lyon.fi/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-representation, consulté le [20/12/2016]
- **36.** Science humaine, *La perception : une lecture du monde* [en ligne], par : Jean Francois Dortier, 31/05/2007, disponible sur https://www.scienceshumaines.com/la-perception-une-lecture-du-monde_fr_21020.html consulté le [12/02/2017]

Liste des figures

Figure 1: Organigramme du mémoire	7
Figure 2: Schéma récapitulatif de la perception	8
Figure 3: Le schéma de perception de l'espace selon A.Bailly	9
Figure 4: Les niveaux de la perception de l'espace	10
Figure 5: Les critères de la représentation de l'espace public selon Bassand.M	17
Figure 6: Schéma qui explique les phases de consultation du parc	30
Figure 7: Le concept d'aménagement proposé pour le grand parc de Brossard	32
Figure 8: Situation du parc dans la ville de Béjaia	34
Figure 9: Délimitation du parc de loisir	34
Figure 10: Schéma d'accessibilité au parc	34
Figure 11: Accès Nord	34
Figure 12: Accès Sud.	34
Figure 13: Vue sir une voie de promenade avant	35
Figure 14: état du parc avant e nouvel aménagement.	35
Figure 15 : Plan générale d'aménagement du parc	36
Figure 16: Le nouvel aménagement du parc.	37
Figure 17: Diagramme des tranches d'âge	43
Figure 18: Diagramme des sexes	43
Figure 19 : Lieu de résidence des usagers	44
Figure 20: Motif de visite des usagers	44
Figure 21: L'accompagnement au parc	44
Figure 22: Durée de visite des	44
Figure 23: Fréquence de la visite	44
Figure 24: Diagramme des représentations des espaces publics	45
Figure 25: Diagramme des représentations des espaces publics	45
Figure 26: Diagramme des valeurs des espaces publics	46
Figure 27: Diagramme représentatif d'évocation du parc de loisir	47
Figure 28: Diagramme des attentes du parc de loisir	47
Figure 29: Diagramme de vocation du parc de loisir	48
Figure 30: Diagramme des attentes des usagers.	48
Figure 31: Diagramme des inconvénients du nouvel aménagement du parc	49
Figure 32: Diagramme des manques du parc de loisir	49
Figure 33: Diagramme de satisfaction des usagers	50
Figure 34: Diagramme du jugement des usagers	51
Figure 35: Diagramme de satisfaction générale du parc.	51

Liste des tableaux:

Tableau 1: Criteres des	
representationsErro	or! Bookmark not
defined.	
Tableau 2: Les dimensions	
d'appropriationError! 1	Bookmark not
defined.	
Tableau 3: Critères des représentations et questions correspondante	es41
Tableau 4: Organisation du questionnaire	42



Réplique Algérienne Démocratique et Populaire Université Abderrahmane Mira –BEJAIA-Faculté Technologie -Département d'Architecture-

Une interview avec Mr Responsable du service.

Schéma de l'entrevue

Date Lieu:
1-C'est quoi selon vous le rôle d'un espace public, le voyez vous beaucoup plus : comme un espace de repos et de détente? Un lieu de rencontre et d'échange ?un lieu de loisir ?
2- trouvez vous que le parc est important pour la ville de Bejaïa ? E pourquoi ?
3-Qu'est ce qui, selon vous, fait le succès du parc : Les bâtiments e aménagement ? Les activités ? Ou les éléments naturels ? Dans le parc Alivava, sur quoi doit-on travailler pour le faire vivre ?
3-a- On a remarqué que les activités présentes sur le parc sont beaucoup plus destinées aux enfants, Lors de l'aménagement actuel du parc, quel groupe en particulier cherche-t-on à satisfaire avant tout ? Et en fonction de quels besoins ?
b-Ce parc est il conçu pour les habitants de la ville de Bejaïa ou aux touristes ?
4-Quelles sont, selon vous, les attentes usagers/habitants par rapport à l'aménagement de ce parc ? Voyez vous qu'il est plutôt important de mettre l'accent sur les éléments naturels (végétation et lac) ou sur les l'aménagement en question (les aires de jeux, activitésetc)?
5- Jusqu'à présent quel sont les manques dans l'aménagement de ce parc du point de vue des usagers?

Annexe 1

6-Avez-vous établi l'aménagement de ce parc à partir d'un cahier de charge ou selon les besoins des usagers ? Dans les deux cas quels critères avez-vous pris en considération pour répondre à leurs besoins ?

7-Trouvez vous qu'il est important d'impliquer l'usager dans les différents projets d'aménagement ?

Réplique Algérienne Démocratique et Populaire Université Abderrahmane Mira –BEJAIA-Faculté Technologie -Département d'Architecture-Formulaire N°:......

Questionnaire usagers

Bonjours, nous sommes des étudiantes de Master II en Architecture et Urbanisme de l'université de Bejaia, nous vous remercions de bien vouloir consacrer un peu de votre temps, pour répondre aux questions qui suivent dans le but d'accomplir une recherche portée sur «les espaces publics».

Merci d'avance.

I/ Questions sur la fréquentation :

l-ven	ez vous ici pour :
	Se promener
	Pour voir le musé
	Se reposer
	Voir le lac
	Ramener votre enfant
	Autre:
2-ven	ez vous ici en espérant rester :
	Seul (e)
	Rencontrer quelqu'un
	Autre:
3-con	abien de temps avez-vous l'intention de rester dans ce parc:
	abien de temps avez-vous l'intention de rester dans ce parc:
	15 à 30min
	15 à 30min 30 à 1 heure
	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure
- 1- à q	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici:
 - - à q	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici: Une ou plusieurs fois par jour
	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici: Une ou plusieurs fois par jour Plusieurs fois par semaine
	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici: Une ou plusieurs fois par jour Plusieurs fois par semaine Une fois par semaine
	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici: Une ou plusieurs fois par jour Plusieurs fois par semaine Une fois par semaine Une fois par mois
	15 à 30min 30 à 1 heure Plus d'une heure uelle fréquence venez-vous ici: Une ou plusieurs fois par jour Plusieurs fois par semaine Une fois par semaine Une fois par mois Quelques fois par an

II/Questions sur les représentations :

1-C'est quoi pour vous le rôle d'un espace public (2 réponses):
☐ Un lieu de repos et de détente
☐ Un lieu de rencontre et d'échange
☐ Un lieu de loisir
☐ Un lieu de promenade
☐ Un lieu de distraction pour les enfants
□ Autre
2-Dans le cas de ce parc pouvez vous classez de 1 à 5 ces rôles par ordre
d'importance :
☐ Un lieu de repos et de détente
☐ Un lieu de rencontre et d'échange
☐ Un lieu de loisir
☐ Un lieu de promenade
☐ Un lieu de distraction pour les enfants
3-qu'est ce qui caractérise le mieux ce parc et lui donne une ambiance particulière (une seule réponse) :
☐ Le lac et les éléments naturels
☐ Les bâtiments qui l'entourent
☐ L'aménagement
☐ Les gens qui le fréquentent
☐ Les activités
☐ Rien de particulier
□ Autre
4-en pensant à ce parc diriez vous qu'il est utilisé plutôt par un certain groupe spécifique :
a- □ Enfants
☐ Jeune
□ Vieux
☐ Toutes les catégories
C-
☐ Homme ☐ Femme
☐ Les deux sexes
d- Autre:

5-	cor	nment ; à votre avis ; ce parc devrait il être aménagé ?
		Avec plus de végétation et d'éléments naturels
		Avec plus d'activités répondantes a toute les catégories d'âges
		Avec plus d'aires de jeux
		Avec plus de services
		Autre
6-	Ain	neriez vous que ce parc soit aménagé d'une manière à :
		Favoriser des espaces de lecture
		Favoriser la pratique du sport (footing)
		Favoriser la détente en minimisant les aires de jeux
		Le parc est bien tel qu'il est
		Autre
7-	sou	haiterez-vous que le rapport à l'eau soit facilité ?
		Oui
		Non
		Pas important
8-	que	ls sont les inconvénients de l'aménagement actuel de ce parc:(vous
po	uve	ez choisir plusieurs réponses)
		La clôture
		Minéralisation du sol (bétonnage)
		Le bruit des airs de jeux
		La pollution
		L'exclusion du lac dans l'aménagement
		Autre, précisez.
n	~	al cont les manages, de l'aménagement estuel :
y-	que	el sont les manques de l'aménagement actuel :
		La végétation (espaces verts, gazon, arbres)
		Le mobilier (bancs, tables, lampadaires)
		L'événement public (exposition, festival,)
		Le parking
		Autre, précisez

10. Diriez-vous que ce parc est :

	très	Un peu	Ni l'un ni l'autre	Un peu	très	
façonné						Naturel
ouvert						clos
calme						bruyant
important						inutile

11. Dans quel mesure êtes vous satisfait dans les éléments suivants :

	Pas du tout	Peu	Moyenneme	Satisfait	Très
	satisfait	satisfait	nt satisfait		satisfait
l'aménagement					
général					
Les aires de					
jeux					
Le mobilier					
(les bancs, les					
tables)					
La végétation					
La tranquillité					
La sécurité					
Les horaires					
d'ouverture					

12. A quel point ce parc vous plait-il:						
© • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	<u></u>					
Pas du tou plait Beaucoup		moyennement	il me plait	il me		
		tes pas très satisfait o				
III/ Infor	mations générale	s de l'usager:				
1-Sexe:						
□ Hon						
☐ Fem 2-Age:	ine					
□ 21-3	20ans 30ans 45 ans					
□ 46-0	60 ans					
□ Plus	de 60 ans					
3-pouvez	vous indiquer votro	e région :				
□ Beja						
□ Autı	re wilaya, précisez					

Esquisses de l'espace désiré par les usagers :

